

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des hebdomadaires canadiens-français et de la C.W.N.A.

L A V O I X

D E M A T A N E

7e ANNEE

La Voix de Matane, Rimouski, jeudi 6 mars 1952

NUMERO 4

Au tableau d'honneur de l'Ecole Supérieure Victor-Côté

CONCOURS DE FEVRIER

12^e année: Jean-Guy Gagné, Gilles Dionne.
11^e année: Maurice Boutet, Denis Bérubé, Marc Coulombe.

BAPTEMES A ST-JEROME

— 3 février, Marie-Florence-Manon, fille de M. et Mme Georges Gauthier. Parrain et marraine, M. Wallace Gleeton et Mlle Edith Leblanc.

— 3 février, Marie-Anna-Michelle-Diane, fille de M. et Mme Ludger Lapierre. Parrain et marraine, M. Roland Leblanc et Rose-Aïma Blanchette, tante de l'enfant.

— 4 février, Marie-Danielle, fille de M. et Mme Hector Beaupré. Parrain et marraine, M. Louis Santerre et Yvonne Beaupré.

— 7 février, Joseph-Georges-Sabin, fils de M. et Mme Marcel Durette. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Desjardins, oncle et tante de l'enfant.

— 10 février, Joseph-Yves-Daniel, fils de M. et Mme Lafayette Bernier. Parrain et marraine, M. et Mme Romuald Cantin.

— 17 février, Joseph-Rodrigue-Gilbert, fils de M. et Mme Georges-Henri Bernier. Parrain et marraine, M. Gilles Bernier, oncle de l'enfant, et Annette Desjardins.

— 18 février, Marie-Mona-Bernice, fille de M. et Mme Gérard Marin. Parrain et marraine, Yvon Francoeur et Gaétane Francoeur, oncle et tante de l'enfant.

— 24 février, Marie-Jeanette-Louise, fille de M. et Mme Valmont Langlois. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Bois.

— 26 février, Marie-Marguerite-Christine, fille de M. et Mme Raoul Ouellet. Parrain et marraine, M. Diogène Desrosiers et Mlle Marie-Ange St-Laurent.

— 26 février, Joseph-Antoine-Gervais, fils de M. et Mme Antoine Pineault. Parrain et marraine, M. et Mme Marc-Aurèle Pineault, oncle et tante de l'enfant.

— 27 février, Marie-Francine, fille de M. et Mme Ernest Michaud. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Aubin, oncle et tante de l'enfant.

— 27 février, Joseph-Michel-Alain, fils de M. et Mme Adrien Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Bouchard, grands-parents de l'enfant.

DECES A ST-JEROME

— Le 5 février, est décédée à l'hôpital St-Rédempteur de Matane, Mme Rodolphe Coulombe, née Marie-Jeanne Dionne.

— Un double deuil vient de frapper M. Sigismond Gauthier, de Matane. Sa fille Dolorès est décédée le 9 février, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, ainsi que son épouse née Eva Chassé, âgée de 63 ans.

Nos sincères condoléances.

MARIAGES A ST-JEROME

— Le 16 février, M. Bertrand Deschênes, fils de M. et Mme Edmond Deschênes, de St-Jérôme de Matane, épousait Mlle Rachel Imbault, fille de M. et Mme Adélaré Imbault, également de Matane.

— Le 16 février, M. Antonin Côté, fils de M. et Mme Louis Côté, de Ste-Paula, a épousé Mlle Carmen Dionne, fille de M. et Mme Edmond Dionne, de Matane.

10^e année: Kenney Arsenault, Olivier Philibert, Donald Lévesque, Clément Fortin, André-Guy Gauthier.

9^e année: Roland Blanchette, Renaud Tremblay, Clément Tremblay, Alfred Garon, Claude Desrosiers.

8^e année: Réjean Gagnon, Georges Lepage, Maurice Gauthier, Claude Desjardins, Bertrand Mercier.

7^e année A: Lucien Dubé, Jules Sirois, Pierre Rioux, Jacques Audet, Gilles Gauthier.

7^e année B: Jacques Aubin, Jean-Marie Synnott, Carol Guy, Régis Paradis, Sabin Bouffard.

6^e année A: Gilles Ouellet, Jean-Yves Arsenault, Jacques Martel, René Fillion, Renaud Desrosiers.

6^e année B: Lionel Gagné, Ronaldo Murray, Marcel Paradis, Guy Gagnon, Gilles Tremblay.

5^e année A: Onil Côté, Angus Cormier, Victor Côté, Dieudonné Guimont, Jean-Marie Péloquin.

5^e année B: Marie Vézina, Serge Lévesque, André Michaud, Guy Bernier, Marius Desbiens.

5^e année C: Bernard Castonguay, Guy Dionne, Jean-Paul Richard, Guy Simard, Ghislain Savoie.

4^e année A: Gilles Chassé, Jean-Guy Imbeault, Serge Vézina, J.-Claude Roy, Claude Thibault.

4^e année B: Réjean Savard, Jean-Marc Tremblay, Julien Gagné, René Collin, G.-Raymond St-Pierre.

3^e année A: Victor Sirois, Yvan Bernier, Claude Gauthier, Jacques Gagnon, Richard Paradis, Martin Boucher.

3^e année B: Jean-Claude Raymond, Clarence Marmen, Mario Lévesque, Gilbert Lemonnier, Alain Desjardins.

2^e année A: Richard Truchon, Daniel Bouffard, Ghislain Fillion, Bernard Otis, Richard Ouellet.

2^e année B: Jacques Fournier, Gilbert Tremblay, Réjean Chouinard, Michel Castonguay, Maurice Raymond.

1^{ère} année A: Jean-Yves Pilote, Claude Sirois, Jacques Michaud, Robin Forbes, Gilles Gladu.

1^{ère} année B: Réjean Beaulieu, Rodolphe Bond, Rodrigue Bérubé, Jacques St-Laurent, Guy Coulombe.

Anniversaire de la Reine

L'anniversaire de naissance de la reine Elizabeth II tombe le 21 avril et le parlement fédéral se disposait à en faire un jour chômé au pays lorsqu'on a appris que la reine a décidé de célébrer son anniversaire officiel de naissance le 5 juin, tout comme son père. La reine est née le 21 avril et elle aura 26 ans cette année. En choisissant le 5 juin pour la célébration officielle, elle se plie à une tradition remontant à Edouard VII. Celui-ci avait décrété que les souverains britanniques devraient célébrer leur anniversaire "officiel" de naissance en juin afin de ne pas désorganiser l'horaire des congés à travers le Commonwealth.

Il est donc probable, maintenant, que le 5 juin demeurera congé statutaire dans le royaume du Canada. Les autres congrès statutaires de l'année sont le Vendredi Saint, le lundi de Pâques, la fête de la reine Victoria, le jour de la Confédération, la Fête du Travail, le Jour d'Action de Grâce, qui est généralement observé le deuxième lundi d'octobre, le Jour du Souvenir et la fête de Noël.

Deux collisions à Mont-Joli

Deux collisions sont survenues à quelques minutes d'intervalle, lundi, après-midi, à Mont-Joli.

Un taxi 800 de Mont-Joli, conduit par M. J. Ouellet, est entré en collision sur la route de Mont-Joli à Luceville, avec l'automobile de M. Thériault, de St-Octave, dans une courbe où la neige rendait la visibilité très mauvaise. Les quelques passagers qui occupaient les deux véhicules s'en sont tirés avec quelques égratignures et un choc nerveux. Les dommages sont assez élevés.

La seconde collision est survenue sur la route Luceville à Pointe-au-Père, lorsque l'automobile de M. Aubin Roy, de Mont-Joli, a heurté un camion chargé de porcs. Le choc fut assez violent et les passagers du véhicule de M. Roy souffrirent de nombreuses blessures. Ils ont reçu les premiers soins du Dr René Lepage, de Mont-Joli. Les deux véhicules ont été lourdement endommagés.

A l'Oratoire St-Joseph



Son Excellence Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, qui chantera la messe pontificale de la neuvaine, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, mardi, le 18 mars, à 8 heures. Son Exc. Mgr Parent assistera à la fête de saint Joseph le 19 mars à l'Oratoire élevé par les soins et la piété du frère André. Il prononcera le sermon, l'après-midi de la fête à la cérémonie de 3 heures, et donnera le salut solennel du très saint sacrement aux milliers de fidèles qui se presseront dans le Sanctuaire de saint Joseph du Mont-Royal, à Montréal.

Réélu au conseil de la Croix-Rouge

Madame Jean-Charles Gagnon, de Matane, a été réélue membre du conseil exécutif de la division de Québec de la Société Canadienne de la Croix Rouge lors de l'assemblée annuelle de cette société tenue la semaine dernière à Montréal. Mme Gagnon siège sur le conseil exécutif depuis plusieurs années et y représente la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

Nouveau bureau de direction à la Chambre de Commerce juvénile

A l'occasion de son assemblée régulière du 26 février, la Chambre de Commerce Juvénile de Matane procédait à l'élection d'un nouveau bureau de direction. M. Denis Bérubé fut choisi comme président succédant à M. Gilles-Alain Dionne qui, selon

la constitution, ne pouvait plus occuper cette charge. M. Maurice fut élu vice-président; M. J. Gagné, trésorier; M. Patrie, secrétaire, MM. A. Gauthier, Donald Lévesque, Raymond Truchon, Gilles-Alain Dionne, directeurs.

BAPTEMES A ST-REDEMPTEUR MOIS DE FEVRIER

— Le 3, Marie-Claire-Angela, fille de M. et Mme Raymond Denis (Rita Deroy), de St-Thomas de Cherbourg. Parrain, Léonard Gagné; marraine, Noëline Labrie.

— Le 3, Marie-Thérèse-Bérangère, née le 1er, enfant de M. et Mme Louis-Ph. Tremblay (Marie-Louise Tremblay). Parrain, Elisée Desjardins; marraine, Marie-Luce Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

— Le 3, Charlotte-Lisette, née le 27 janvier, enfant de M. et Mme Robin Levasseur (Françoise Gauthier). Parrain, Jean-Charles Morel; marraine, Bernadette Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

— Le 3, Gérard-Gaston, né le 1er, enfant de M. et Mme Yvon Coulombe (Rita Charette), de St-Vianney. Parrain, François Charette; marraine, Mme Albertine Charette, oncle et tante de l'enfant.

— Le 5, Joseph-Michel-Gilbert, né le 30 janvier, fils de M. et Mme Elias Bergeron (Alice Denis), de St-Thomas de Cherbourg. Parrain, Alfred Pelletier; marraine, Yvonne Ouellet.

— Le 6, Joseph-Clarence, né le 4, enfant de M. et Mme Douglas Forbes (Thérèse St-Gelais). Parrain, Cyprien Imbault; marraine, Léonie St-Gelais, oncle et tante.

— Le 10, Marie-Louisa-Rosanne, née le 8, enfant de M. et Mme Arthur Gendron (Marie-Léona Lévesque), de St-Vianney. Parrain et marraine, M. et Mme Téléphore Vézina.

— Le 10, Micheline, née le 7, fille de M. et Mme Paul Hogan (Simone Graveline), de Grosses-Roches. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Pelletier.

— Le 10, Jean-Venant, né le 4, enfant de M. et Mme Fober Roy (Rolande Dechamplain), de Rivière-Blanche. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Côté.

— Le 10, Joseph-Richard-Ghislain, né le même jour, enfant de M. et Mme Valmont Deschênes (Yvonne Forbes). Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Fortin.

— Le 14, Joseph-Alain-Elmer, fils de M. et Mme J.-Arthur Girard (Noëlla Harrison). Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Gauthier.

— Le 17, Marie-Flavie-Colette, née le 16, fille de M. et Mme Jean Fillion (André Marquis), de St-Luc. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Murray, oncle et tante de l'enfant.

— Le 17, Marie-Annette-Ruth, née le 13, fille de M. et Mme Charles Verreault (Fabiola Pelletier), des Méchins. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Verreault, oncle et tante.

— Le 17, Joseph-Gérard, né le même jour, fils de M. et Mme Philippe Truchon (Yvonne Simard), de St-Adelme. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Truchon, oncle et tante de l'enfant.

— Le 17, Marie-Liette, née le 14, enfant de M. et Mme Adélaré Gagné (Annette Lévesque), de Ste-Félicité. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Gagné, oncle et tante de l'enfant.

— Le 17, Marie-Françoise-Jeanne-Gaétane, née la veille, enfant de M. et Mme Didier Lavoie (Lucienne Harrison). Parrain et marraine, M. et Mme Marc-Aurèle Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

— Le 20, Marie-Cécile-Judith, née le 17, enfant de M. et Mme Marcel Bilodeau (Marie-Jeanne Métivier). Parrain et marraine, M. et Mme Victor Fournier.

— Le 22, Joseph-Michel, né le 20, fils jumeau de M. et Mme Raymond Lebreux (Emilia Fortin), de St-Luc. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Fortin, grands-parents de l'enfant.

— Le 22, Marie-Raymonde, née le 20, fille jumelle de M. et Mme Raymond Lebreux (Emilia Fortin), de St-Luc. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lebreux, grands-parents de l'enfant.

— Le 22, Georges-Guy, né le même jour, fils de M. et Mme Antonin Murray (Juliette Lebreux), de St-Nil. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lebreux, grands-parents de l'enfant.

— Le 24, Michelle-Sylvia, née le 21, fille de M. et Mme Marcel Fortin (Emilia Côté), de St-Thomas de Cherbourg. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Labrie, oncle et tante de l'enfant.

— Le 24, Marie-Réjeanne-Solange, née la veille, enfant de M. et Mme Hervé Lévesque (Noëlla Lefrançois), de St-Jean de Cherbourg. Parrain, M. Alcide Lévesque; marraine, Mlle Jeannette Lefrançois, oncle et tante de l'enfant.

— Le 26, Lise-Marise, née le 24, fille de M. et Mme Jules Gendron (Murielle Tremblay). Parrain et marraine, M. et Mme Eddy Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

— Le 26, Gaétane, née le 24, fille de M. et Mme Henri Coulombe (Jeanne Champagne), de St-Vianney. Parrain, M. Auguste Fontaine; marraine, Mme Adèle Côté, grand-mère de l'enfant.

— Le 27, Joseph-Arnold-Claude, né la veille, fils de M. et Mme Hypolite Deschênes (Corona Langlais), de Ste-Félicité. Parrain et marraine, M. et Mme Théo. Deschênes, oncle et tante de l'enfant.

— Le 27, Marie-Céline, née le 25, fille de M. et Mme Lucien Tremblay (Simone Rioux), de Ste-Félicité. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Michaud.

— Le 28, Marie-Lucie-Sylvie, née le 27, fille de M. et Mme Lucien Martel (Jacqueline Dugas), de St-René. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Dugas, oncle et tante de l'enfant.

— Le 28, Joseph-Serge-Ghislain, né le 26, fils de M. et Mme Antoine Fortin (Aurore Sirois). Parrain, M. Fernand Fortin, frère de l'enfant; marraine, Mme Fernand Fortin.

SEPULTURES A ST-REDEMPTEUR DE MATANE

— Le 3 février, à l'âge de 20 jours, Denis-Clarius-Alain, enfant de M. et Mme Paul-Henri Forbes (Simone Bélanger).

— Le 6 février, à l'âge de 46 ans, Mme Germaine Boulanger, épouse de Louis Charest.

LES PREVOYANTS DU CANADA A l'aurore d'un 10e anniversaire

Une direction vigoureuse et éclairée s'avère un ferment indispensable à une entreprise qui ambitionne chaque année un objectif plus élevé. Alors qu'en certains milieux d'affaires on se contente béatement de rester sur les positions conquises et d'étaler des succès souvent attribuables à un concours de circonstances favorables, chez les "Prévoyants du Canada", on entretient la conviction que celui qui n'avance pas recule.

L'assurance sur la vie en vigueur, y compris l'assurance collective, s'élevait actuellement à \$55,039,521, de \$48,008,338 qu'elle était au 31 décembre 1950. Le montant global des affaires en vigueur de l'assurance sur la vie, des rentes différées et des certificats d'épargne équivalait donc à \$56,594,390. L'actif de la compagnie était un gain de \$500,735.71, pour un total de \$2,924,031.86, tandis que la réserve mathématique apparaît à \$2,323, en regard de \$1,698, le 31 décembre 1950, chiffre supérieur au montant exigé par les services des Assurances, ce qui accroît d'autant la sécurité nécessaire aux assurés qui trouvent une autre garantie de protection dans l'excédent de \$419,110.78, à la fin de 1951, de l'actif sur le passif.

Entrés depuis moins d'une décennie dans le domaine de l'assurance sur la vie, les "Prévoyants du Canada" n'ont pas tardé à y faire leur marque. Un rapide coup d'oeil sur les bilans précédents montre bien que la compagnie s'y est élevée à un rang enviable et qu'elle occupe, parmi de nombreux concurrents, une

place digne d'attirer l'attention. Constantement elle a progressé, parce qu'elle ne s'est pas contentée de ses premiers succès; toujours elle a visé à reculer ses horizons, à prendre une portion plus grande d'un champ d'affaires où l'esprit d'initiative peut librement s'exercer, faire valoir ses ressources et décupler ses énergies.

PSYCHOLOGIE ET VENTE

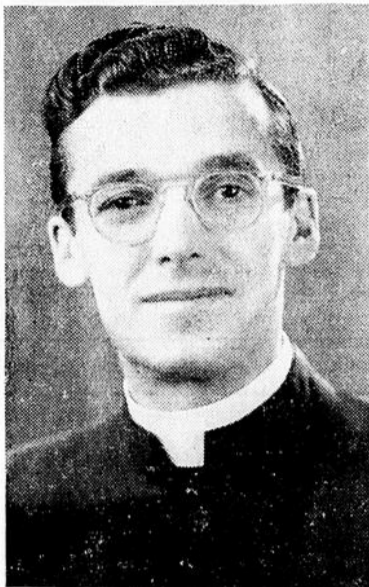
par Me J.-Armand Trudelle

Voilà un livre sur la vente qui peut rivaliser avec le premier best-seller américain sur le même sujet. L'auteur, Me J.-A. Trudelle, est directeur du personnel de l'une des plus grandes banques canadiennes. Depuis plusieurs années déjà, il est chargé de cours de vente dans nos universités et écoles supérieures de commerce où son volume est adapté comme manuel universitaire. Cette étude est extrêmement pratique. C'est simple, vivant, concret, vécu, bourré de faits d'expérience et de résultats d'enquête. Toute personne mêlée à la vente, depuis le commis de comptoir jusqu'au voyageur de commerce, trouvera un immense profit à lire cet ouvrage.

Un employé des industries de textile primaire au Japon ne gagne environ que l'équivalent de 12 cents l'heure.

La province de Terre-Neuve possède une superficie 20 fois supérieure à celle de l'Île-du-Prince-Edouard, mais n'a qu'un cinquième de ses terres arables.

AUMONIER LACORDAIRE



M. l'abbé Wilbrod BLANCHET, qui vient d'être nommé aumônier des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du diocèse.

Licencié en philosophie

Un prêtre de l'archidiocèse de Rimouski vient d'obtenir sa licence en philosophie avec la mention "cum laude", à l'Angelicum de Rome, où il poursuit un stage d'étude. Il s'agit de M. l'abbé Pascal Parent, professeur au Séminaire de Rimouski, qui est originaire de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

VETURE ET PROFESSION CHEZ LES RR. SS. DE MARIE REINE DU CLERGE, A LAC-AU-SAUMON

Le 11 février dernier, une cérémonie de vêtiture et de profession se déroulait chez les RR. SS. de Marie, Reine du Clergé, à leur maison-mère de Lac-au-Saumon. Cette cérémonie fut présidée par M. l'abbé Ludger Harvey, v.f., curé de Causapsal et représentant de Son Exc. Mgr l'Archevêque. Le sermon fut prononcé par le R.P. J. Lelannic, c.j.m., prédicateur de la retraite. Assistaient au chœur, les RR. PP. A. Poisson, G. Hugel, Daniel Barnabé, C.S.Sp., MM. les abbés Herménégilde Roy, curé de St-Ulric et oncle de l'une des novices, et René Roy, curé de Ste-Jeanne d'Arc, ainsi que le R.P. François Bérubé, o.m.i.

Ont revêtu le saint habit, Sr Marguerite-Marie de la Croix (Marguerite-Marie Beaulieu, de Terrebonne), Sr Marie de St-François-Régis (Lucie Richard, de St-Alexis de Matapédia), Sr Marie de St-Jean de la Lande (Ré-

jeanne Beaulieu, de St-Jean de la Lande), Sr Marie de la Purification (Rita Côté, de Lac-au-Saumon), Sr Marie de St-Jean-Eudes (Monique Jean, de Rimouski-Est).

Ont prononcé des vœux annuels, Sr Marie de Ste-Thérèse de Lisieux (M.-Thérèse Sirois, d'Edmundston), Sr Marie de Ste-Léontine (M.-Lucille Duquette, de St-Jérôme de Terrebonne), Sr Marie-de-St-Ève (Fernande Pearson, de Sayabec), Sr Marie de Ste-Rita du Sacré-Coeur (M.-Rita Turcotte, de Ste-Jeanne d'Arc), Sr Marie de St-Pierre-Marie (M.-Emilia Paquet, de Val-Brillant), Sr Marie de St-Sylvain (M.-Fernande Sylvain, de Québec).

Ont émis des vœux temporaires, Sr Marie de la Paix, Sr Marie de St-Antoine de Jésus, Sr Marie de Ste-Bibiane de Jésus, Sr Marie des Vertus, Sr Marie de Ste-Gertrude du Sauveur, Sr Marie Réparatrice.

Vêtiture et profession au monastère des Ursulines

Au monastère des Ursulines, le samedi 1er mars, à 8 heures a.m., Son Exc. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, présidait à une cérémonie de vêtiture et de profession au cours de laquelle une religieuse professe a émis des vœux perpétuels et douze novices ont pris la sainte livrée. Dans une paternelle allocution, Mgr l'Archevêque s'est adressé aux religieuses et à leurs parents présents en grand nombre.

Assistaient au chœur, M. l'abbé Joseph-Marie Roussel, aumônier du monastère, M. l'abbé Fortunat Gagnon, principal de l'École normale d'Amqui, M. l'abbé Léon Beaulieu, principal de l'École normale de Rimouski, M. l'abbé Herménégilde Pelletier, curé de St-Simon, M. l'abbé Elie Beaulieu et M. l'abbé Marcel Rioux, de l'Archevêché.

A fait profession perpétuelle, Sr Marie de la Passion (Ghislaine Chouinard, de St-Epiphanie).

Ont revêtu le saint habit, Sr Anita Damboise, de Squattek, dite Sr St-Julien; Ghislaine Leclerc, de Bic, dite Sr St-François de Cabrini; Bernadette Lebel, de l'Isle-Verte, dite Sr St-Etienne; Yvette Côté, de l'Isle-Verte, dite Sr Ste-Suzanne de Jésus; Madeleine Leclerc, de Riv.-Trois-Pistoles, dite Sr St-Albert le Grand; Yolande Rioux, de Causapsal, dite Sr St-Etienne-Daniel; Claudette Paré, de Causapsal, dite Sr Ste-Agathe; Blanche-Aline Durette, de St-Noël, dite Sr Ste-Germaine Cousin; Yvette Bélanger, de St-Simon, dite Sr Marie du Grand Pouvoir; Desneiges Proulx, de St-Charles Garnier, dite Sr Norbert; Annette Labrie, d'Esprit-Saint, dite Sr St-Jean de la Lande; Jeanne d'Arc Michaud, de St-Cléophas, dite Sr Ste-Anne.

Association des familles Gagné-Bellavance en Amérique

L'évêque de Hauterive, Son Excellence Mgr A. Labrie, a assisté en fin de semaine à une union régulière du comité d'organisation des fêtes de l'Association des familles Gagné-Bellavance en Amérique. Mgr Labrie, qui a accordé son haut patronage à cette association à titre de descendant par sa mère des premiers Gagné arrivés au Canada au milieu du 17e siècle, a souligné devant les quelque dix-huit membres du comité le rôle toujours important que joue la famille dans notre civilisation canadienne.

Le distingué prélat voit dans la famille canadienne aux saines traditions bien conservées l'un des principaux facteurs de stabilité pour notre société. Il estime que les associations de familles comme celle des familles Gagné-Bellavance sont susceptibles de développer une meilleure compréhension d'un esprit de famille fécond.

C'est M. Luciea Gagné, de Québec, président du comité des familles Gagné-Bellavance, qui a souhaité la bienvenue à Mgr Labrie. Il a retracé pour celui-ci les grandes lignes du travail accompli par le comité qui groupe des représentants dans toutes les régions du Québec ainsi que des autres provinces canadiennes et des tats-Unis. La tâche principale du comité est de préparer les fêtes qui marqueront en septembre 1953 le tricentenaire de l'arrivée au Canada de Pierre Gagné, qui s'établit à Ste-Anne de Beupré.

Une dizaine de milliers de descendants de Pierre Gagné et de son frère, Louis, qui l'avait précédé quelques années plus tôt seront invités à ces fêtes. A la suite d'une campagne intensive de recrutement lancée il y a quinze mois, 600 familles se sont déjà inscrites dans l'association. Ces inscriptions sont parvenues au Comité de tous les coins du Canada,

voire même de Vancouver ainsi que des Etats-Unis, particulièrement de la Nouvelle-Angleterre et de Rochester, N. Y.

Le comité s'occupe aussi activement de préparer la généalogie des familles Gagné et Bellavance. Un bulletin, qui paraît tous les trois mois, publie par tranche cette généalogie ainsi que l'histoire des ancêtres.

Comité d'organisation, 28, rue Ste-Famille, Québec.

La Bible vous parle

Et Pharaon dit à Joseph: "Puisque Dieu t'a fait connaître toutes ces choses, il n'y a personne qui soit aussi intelligent et sage que toi. C'est toi qui gouverneras ma maison". (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible)



SPORTIF BIEN INFORMÉ SE RENSEIGNE À

CHRC

800 A VOTRE CADRAN 800

Vers de nouveaux Sommets!

10^e RAPPORT ANNUEL ASSURANCE-VIE

Actif	1950- \$ 2,423,296.	1951- \$ 2,924,031.
Réserve	1950- \$ 1,698,864.	1951- \$ 2,145,723.
Nouvelles affaires ordinaires payées	1950- \$ 11,293,328.	1951- \$ 11,837,651.
Assurance en vigueur	1950- \$ 48,008,338.	1951- \$ 56,594,390.

Un rapport vous sera adressé sur demande

43^e RAPPORT ANNUEL FONDS de PENSION

Actif	1941- \$ 8,450,370.	1951- \$ 10,368,100.
Revenus de toutes sources	1941- \$ 781,795	1951- \$ 1,099,846.
Nombre de rentes payées	1941- 49,627	1951- 82,711
Nombre de rentiers	1941- 26,339	1951- 39,092

Un rapport vous sera adressé sur demande

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

Siège social: 56, rue St-Pierre, Québec, P. Q.
M. P. HUDON, gérant,
Edifice Ratté, 76, rue de la Cathédrale
Rimouski, P. Q.



Ce que j'en pense

par Marie-Paule Lepage

LE HOCKEY

Oh! j'aime le hockey, il m'enthousiasme même trop, paraît-il... surtout lorsque mon club favori compte (et que de fois!

Cependant,—vous l'avouerez-je?—le jeu des spectateurs m'amuse tout autant que celui des joueurs. Est-ce ma faute à moi si je suis physionomiste?

La rondelle n'a qu'à pénétrer dans le filet, et... si le jeune homme près de vous lance des "choux" furieux, alors que, malgré la cacophonie du moment, vous poussez au héros des hourras admiratifs, n'exultez pas trop... votre délire énervera l'antagoniste...

Si dans un siège réservé, vous voyez un Monsieur se lever paisiblement, calmement, révérencieusement... applaudir par quatre coups rythmés... et lever tranquillement son impeccable chapeau... regardez bien dessous: si les cheveux ont une légère tendance à repousser par en dedans ou s'ils commencent à grisonner, c'est un "gentleman" qui peut se contenir parce qu'il en a vu bien d'autres...; s'il en est autrement, c'est un snob qui se targue de haute distinction. Aucune confusion possible entre la réserve de l'un et l'insolence de l'autre!

Si vous sentez des coudes s'enfoncer dans vos épaules... ou une tape imprévue s'abattre sur votre pauvre dos, soyez donc sociable, gratifiez le "sportif" du plus gentil sourire au monde et vous n'aurez plus derrière vous qu'un adorable exalté qui s'écriera repentant: "oh! I'm sorry! le jeu, vous comprenez... je me suis animé (à qui le dites vous?)

Si vous entendez une voix féminine réfléchir tout haut: "je serais si ben couchée au lieu d'être deboutte avec mes talons hauts" (textuel) et un gars tout-à-côté, chanter: "entrez-moi dans la prairie", ne perdez pas patience, voyons! Dans une partie de hockey, comme dans la vie, il y aura toujours des importuns. Ne gâchons pas un bon repas pour un cheveu sur la soupe. Si involontairement, vos yeux s'accrochent à une belle dame à chapeau de plume, brillant les pierres du Rhin; si une très jolie demoiselle s'amène avec un élégant costume de sport mais affublée de précieuses boucles d'oreilles, longues comme ça boucle qui font très chic dans un "party" ou un bal, mais qui, à mon humble avis (bah! ça n'a pas d'importance! Pourquoi vous tracasser sur les motifs d'un caprice féminin, après tout c'est leur affaire, vous n'êtes pas venus pour les regarder...

Si, dans un langage des plus hétéroclite, les humains transforment le filet en "trou" et animalisent assez bizarrement arbitres, gardiens de but et joueurs, que vos nobles oreilles ne s'en formalisent pas trop; c'est la rançon de la gloire...

Ces chers arbitres, ils en ont tant sur le dos... (à part leur blanc gilet. C'est tellement difficile de voir, de réfléchir et d'agir en même temps...

Ces chers gardiens de buts, ils font leur possible, croyez-moi, vous n'avez qu'à observer leur désespoir visible de premier ministre qui perd son comté... quand finement on les déjoue (si on leur aidait aussi...

Ces chers joueurs, pour une rondelle toute petite, toute noire, ils combinent, ils font des passes prodigieuses, de rudes... mises en échec; ils tombent, se relèvent, se font blesser, se font punir (pour interférence! ils endurent les cris déchaînés des amateurs et ils comptent malgré tout... Osez donc ne pas les acclamer!

merci à la Croix-Rouge
merci à VOUS

disent des milliers de Canadiens

Grâce à ses nombreux services la Croix-Rouge se porte chaque année au secours de milliers et de milliers de Canadiens. Ainsi en 1951, la Croix-Rouge a aidé plus de 3,938 anciens combattants du Québec. Plus de 30,350 personnes du Québec ont bénéficié de son service de transfusions gratuites. Plus de 338 familles et près de 2,240 sinistrés, lors du débordement de la Rivière-des-Prairies, ont été secourus par la Croix-Rouge. Des infirmières de la Croix-Rouge ont visité plus de 5,459 familles en pays de colonisation du Québec. Et c'est votre aide financière qui permet à la Croix-Rouge de secourir sans cesse l'humanité souffrante. Donnez-lui dans toute la mesure du possible.

OBJECTIF POUR LE CANADA: \$5,222,000 • OBJECTIF POUR LE QUÉBEC: \$1,000,000
CAMPAGNE 1952



vous remercie d'avance de votre généreux don

QUARTIER GENERAL DE LA CAMPAGNE: HOTEL DE VILLE

Somme toute, une partie de hockey, c'est épatant!

des arbitres, c'est doux!

des joueurs, c'est beau

et la course au championnat, c'est enivrant!

Allez-y les gars! ne perdez pas vos "belles avances" et "la chance" vous sourira

ractérisait une catégorie bien à part: un mélomane invétéré. Peut-on reprocher à l'auteur d'avoir trop individualisé son portrait? Non! Certes non!... L'étudiant, et Mlle Lepage le sait, peut jaser littérature, sciences, actualité aussi bien que musique. Mais ce dernier domaine fournit le canevas pour émouvoir... "et faire vibrer" (Sic). Et Mlle Lepage l'avoue elle-même: "Le Rêve, le Sentimental, le Sublime... Nous les Femmes" (Sic). Alors...

Un gros merci, Mlle Lepage, pour l'hommage que vous faites à la classe étudiante: "De braves bougres qui luttent pour devenir quelqu'un", dites-vous. Vous, vous avez du coeur! On imagine souvent l'étudiant comme un être sans tracas et qui vit avec l'argent de son père. Si vous saviez comment souvent ils peuvent répéter ces pauvres: "Je suis cassé". Je termine en souhaitant à Mlle Lepage un succès toujours grandissant. Encourageons notre littérature locale.

Jansu Sartin

La Bible vous parle

Sion disait: "Yahweh m'a abandonnée; le Seigneur m'a oubliée!"— Une femme oubliera-t-elle son nourrisson, n'aura-t-elle pas de pitié du fruit de ses entrailles? Quand même les mères oublieraient, moi, je ne l'oublierai point.

(Isaïe, 49, 14-15)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible)

"C'est un crime de lèse-majesté que d'abandonner le langage de son pays".

(Ronsard)

LETTRE OUVERTE

Québec, 22 février 1952
Monsieur le Directeur,

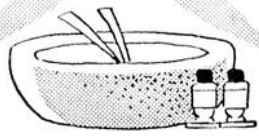
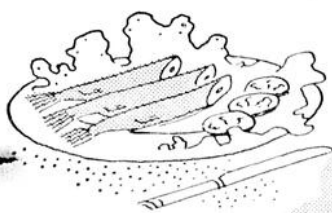
Au tout début de ma lettre, je veux d'abord, M. le Directeur, vous féliciter pour la magnifique tenue de votre journal qui, depuis ses débuts, ne cesse de réaliser des progrès. Ces progrès ont été nettement visibles, l'automne dernier, alors que vous insériez dans votre hebdomadaire les chroniques de Mlle Lepage.

"Ce que j'en pense" révèle chez l'auteur une parfaite psychologie: "Le précoce", "Les Etudiants"; une observatrice avisée: "Les amoureux"; une poétesse empreinte d'une sentimentalité mélancolique: "A l'Immaculée"; une imagination vive: "Un rêve". Mlle Lepage a su peindre avec une grâce charmante les scènes de la vie campagnarde: "Noël", "Le Jour de l'An".

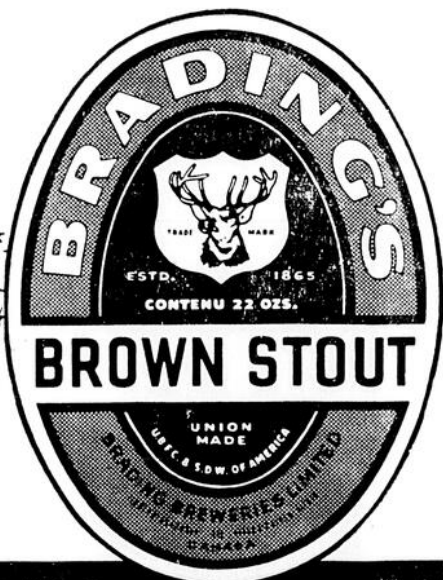
Son style simple, enjoué, s'inspire de Félix Leclerc et c'est ce qui lui donne un cachet de vigoureuse sensibilité. La dernière chronique de Mlle Lepage m'a tout particulièrement plu. Il s'agit de "Les Etudiants". Serait-ce parce que je suis moi-même étudiant? Peut-être que oui... Toujours est-il qu'elle m'a plu.

Il est vrai que le gars décrit ca-

Avant les REPAS Au COUCHER



Pour la CUISINE



BRADINGS' BROWN STOUT

Votre domaine MESDAMES

Aux femmes qui font de la couture chez elles

Les centres de couture Singer offrent une nouvelle technique pour les points

Les motifs de broderie que l'on voit sur les collections de printemps de New-York et qui seront à la mode ce printemps et cet été peuvent être maintenant reproduits par les femmes qui font de la couture chez elles. Les Centres de Couture Singer dans tout le Canada offrent aux femmes qui aiment faire de la couture chez elles l'enseignement pratique des nouveaux points à la mode qui peuvent être exécutés avec la machine à coudre sans l'emploi d'aucun accessoire. Les nouveaux points mis en vente sont le motif Talon et Bout de Pied ou Point Métallique, Point Gravure ou Ornemental, Point Câblé ou en Spirale; Point au Cordonnet, Point de Broderie, Bouclé et pour Dessins.

En plus de ce service, les centres de couture dans tout le Canada offrent une gamme complète de fils de couleurs variées et de genres différents pour créer des motifs différents, y compris un nouveau fil métallique qui peut être employé sur la machine à coudre.

Les expertes des centres de couture expliquent que pour faire les nouveaux points mode, la femme qui se sert d'une machine à coudre électrique moderne, abaisse simplement la griffe d'entraînement de la machine et enlève le pied-de-biche de la tête de la machine à coudre. Puis la machine est enfilée avec les différents genres de fils recommandés pour les différents points. Un tambour ordi-

naire de broderie maintiendra le tissu tendu pendant que la machine pique.

Avec le Point au Cordonnet, par exemple, on met du Cordonnet sur la canette et de la soie sur la bobine supérieure. Puis en piquant à l'envers du tissu on peut faire un point glissé. Cela fait très bien et frais, particulièrement sur les tissus fins. Le Motif Talon et Bout de Pied, lorsque exécuté avec du fil métallique or ou argent, donne à n'importe quel vêtement l'allure d'un vêtement de prix. Le fil métallique est employé sur la canette et la soie de couleur assortie sur la bobine supérieure. C'est un motif particulièrement pratique pour emploi sans l'aide d'un modèle décalqué, car les points rapprochés font un effet très décoratif.

Le Point Câblé ou en Spirale fait avec du coton perlé est fréquemment employé pour remplir les tracés et les cercles. Le Point Bouclé peut être fait avec du coton perlé, de la laine à chaussette ou du galon tors sur la bobine supérieure. Le motif est rempli par un mouvement continu. Il convient particulièrement pour tissu éponge, laine, toile et étoffes croisées de coton.

Le Point Gravure convient très bien pour un motif décalqué et peut être employé sur les tissus fermes tels que la toile, et sur les tissus fins tels que le nylon et la mousseline.

Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux, aux vieux refrains dolents des ballades normandes. (Chapman)

POINTS MODE DEVANT ETRE MONTRES AUX CENTRES DE COUTURE DES DIFFERENTES LOCALITES



De la laine travaillée au Point Bouclé donne un air de haute mode à la jupe de feutre illustrée. Cet effet décoratif a été réalisé avec la machine à coudre sans l'emploi d'aucun accessoire, et c'est un des Points Mode qui sont démontrés dans les Centres de Couture Singer. Ces nouveaux Points Mode pour vêtements et ameublements sont maintenant enseignés par les expertes des centres de couture, gratuitement, aux femmes qui font leur couture elles-mêmes, dans tout le pays.

AMAIGRISSEMENT DESIRABLE

Une personne trop grosse n'a pas besoin de jeter un oeil d'envie sur une amie plus mince et plus active. A moins que l'embonpoint soit dû à un mauvais état de santé, il est possible de s'en débarrasser en suivant fidèlement le régime et les exercices prescrits par le médecin. La personne qui fait de l'embonpoint est d'ordinaire plus prédisposée à nombre de maladies, y compris le diabète, surtout si elle dépasse la quarantaine.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur



Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'arrondissent; plus de cou encaissé; disparu cet air de squelette ambulante. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fieres aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie. Contient ingrédients stimulants, fortifiants, fer, vitamine B₁₂, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait augmenter du poids. Acquérez la silhouette élégante. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Colfipou, Format d'essai, 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

Air-Rimouski Ltée

Service quotidien
passagers—malle et messageries
avec
DOUGLAS DC 3 - 30 PASSAGERS
entre
RIMOUSKI - MONT-JOLI - MATANE
et tous les postes de la Côte Nord jusqu'à Sept-Isles

Service régulier entre Mont-Joli, Rimouski, Anticosti, Gaspé, 3 fois par semaine.
Voyager avec AIR RIMOUSKI signifie
SECURITE - CONFORT - RAPIDITE.

Cuisez cet exquis PAIN AU FROMAGE

facilement, rapidement, avec la nouvelle
Levure SÈCHE qui lève vite!



● Vous réussirez à merveille pains et brioches avec cette Levure Fleischmann présentée sous une forme nouvelle. Vous n'avez plus à vous inquiéter au sujet de la levure éventée et perdant de sa vigueur, car la nouvelle Levure Sèche Fleischmann garde toute sa vigueur et sa pleine activité dans votre armoire même. Achetez-en une provision pour un mois.

PAIN AU FROMAGE

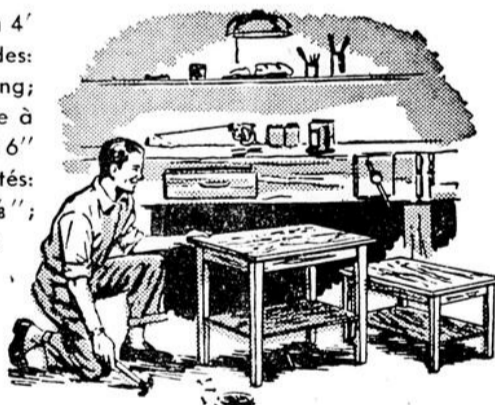
● Portez au point d'ébullition 3 t. lait, ¼ t. sucre granulé, 1½ c. à soupe sel et 4 c. à soupe shortening! laissez tiédir. Mesurez dans un bol ½ t. eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé! brassez jusqu'à dissolution du sucre. Parsemez sur le liquide le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 min., PUIS brassez bien. Ajoutez en brassant au mélange de lait refroidi. Incorporez 4 t. farine à pain tamisée une fois; battez la pâte lisse avec batteur rotatif. Couvrez et déposez à la chaleur, à l'abri des courants d'air; laissez lever au double du volume. Incorporez à la pâte 2 t. fromage vieilli, rapé

fin et 5 t. farine à pain tamisée une fois. Pétrissez sur planche farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Placez dans un bol graissé et graissez le dessus de la pâte. Couvrez et laissez lever au double du volume. Abattez la pâte. Pétrissez-la sur planche légèrement farinée et partagez-la en 4 portions. Couvrez d'un linge et laissez reposer 15 min. Divisez chaque portion de pâte en 3 parties; pétrissez et formez en boules. Prenez 4 moules à pain graissés de 4½" x 8½" et mettez dans chacun 3 des boules. Graissez-en le dessus et saupoudrez sur chacune ¼ t. fromage rapé. Couvrez; laissez lever au double du volume. Cuisez 45-50 min. à four modéré, 375°F.

AUTOUR DU FOYER

Élégantes et pratiques TABLES EN CONTRE-PLAQUÉ

pouvant mesurer jusqu'à 4' x 8'. Dimensions commodes: 14" de large; 26" de long; 22" de haut. Une table à café peut n'avoir que 16" de haut. Dessus et côtés: contre-plaqué de ¾"; pour une grande table: contre-plaqué de 1". Pattes: 2" x 2"; amincir vers le bas.



ÉTAGÈRES et BIBLIOTHÈQUES

faites de planches de ¾" ou de 1". Extrémités en pin de 1". Avant d'espacer les tablettes, vérifiez la hauteur des livres.



TOUJOURS LA MEILLEURE!

Robinson Hood
Pour Pain, Gâteaux & Pâtisseries

CETTE GARANTIE AVEC CHAQUE SAC

NOTRE Garantie

DE REMBOURSEMENT, PLUS 10%

LA FARINE Robinson Hood EST GARANTIE DE VOUS DONNER MEILLEURE SATISFACTION QUE N'IMPORTE QUELLE AUTRE FARINE MOULUE AU CANADA. VOTRE MARCHAND EST AUTORISÉ À VOUS REMBOURSER LE PRIX QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR CETTE FARINE PLUS 10% SI APRÈS EN AVOIR FAIT L'ESSAI DEUX FOIS VOUS N'ÊTES PAS ENTièrement SATISFAIT DES RÉSULTATS. ET QUE VOUS LUI RETOURNEZ LE RESTE DU SAC.

Robinson Hood Flour Mills Limited

POUR UNE ORIENTATION DE L'ETABLISSEMENT RURAL

La colonisation doit être la porte d'entrée de l'agriculture; elle n'est pas une fin en elle-même mais tout juste un moyen. Pour une famille donnée, il faut qu'elle ait un terme, aussi rapproché que possible. Si elle doit se renouveler sans cesse par le fait d'autres familles qui s'y lanceront, il faut qu'elle conduise quelque part à brève échéance pour chacune d'entre elles.

Inutile de répéter que la colonisation doit embrasser dans sa prise de possession toutes les ressources naturelles d'un pays nouveau, qu'elle doit être l'établissement complet de paroisses nouvelles avec tout ce qu'elles comportent d'occupations et de professions y compris les métiers ruraux et les professions libérales d'application courante à la campagne. Nous nous bornerons aujourd'hui à préciser ce qui a trait à la principale ressource: la terre.

Toute entreprise de colonisation qui n'arriverait pas dans un délai assez rapide à faire vivre d'agriculture les familles qui s'y lancent manquerait en définitive son but. C'est dire le sens dans lequel doit se faire la préparation de toute tentative, l'orientation que devra recevoir le colon lui-même.

Au chapitre de la préparation des territoires physiques, il faut reconnaître que la province de Québec a fait en ces dernières décades des efforts méritoires. Non seulement s'y est-on livré à des travaux d'exploration et de reconnaissance qui tenaient compte de l'abondance et de la richesse des forêts et des possibilités de développements hydrauliques; on y recherche surtout avec un soin sans cesse croissant le bon sol arable, la terre aussi prometteuse que possible. Dans des laboratoires bien montés, des spécialistes en la matière pour-

suivent continuellement des analyses chimiques destinées à compléter la connaissance des sols que l'on destine à l'établissement rural. Dans plusieurs régions de la province aujourd'hui, le colon est sûr d'être envoyé sur des terres suffisamment exemptes de pierre et de marais pour pouvoir en tirer sa vie sans trop de difficulté. Il serait à souhaiter que le même soin, la même attention fussent accordés partout à ce travail préliminaire indispensable. Tout n'est pas d'avoir des colons, tout n'est pas d'envahir des territoires nouveaux: il faut que ces terres ouvertes à la charrue donnent des garanties de succès.

Un vieux missionnaire-colonisateur s'était presque couvert de ridicule le jour où il a dit publiquement que le succès de la colonisation reposait sur trois points principaux, et que ces trois points se résumaient en somme à une question de chemins. L'expérience depuis lors lui a donné mille fois raison. Il faut à la colonisation un réseau routier suffisant et bien organisé. Le succès ne dépend pas seulement du colon lui-même et de sa famille. La paroisse, la vie paroissiale sont aussi de toute première valeur dans la réussite de cette entreprise salutaire. C'est donc dire que le réseau routier donnant au colon accès aux meilleures terres doit être ainsi constitué qu'il facilite dans le plus bref délai la formation d'une paroisse dans le moins grand possible de territoire. Nous connaissons nous-mêmes des coins où, pour n'avoir pas respecté ce principe, certaines paroisses végètent et les familles s'y sont succédé sans jamais arriver au succès. Heureusement que, dans la province de Québec en tout cas, cette détermination des sites de paroisse se fait aujourd'hui avec beaucoup plus d'attention, au grand avantage

de tout le monde. Partout aussi où les nôtres sont en train de se créer à l'extérieur des noyaux ruraux solides, c'est toujours à la faveur d'un réseau routier qui leur permette de base sur la paroisse et la vie paroissiale l'entreprise dans laquelle ils se lancent.

Il reste cependant un point auquel il semble que l'on aurait dû partout depuis longtemps déjà s'attacher davantage: l'orientation strictement agricole des colons. Autrement dit, dès les premiers moments de la colonisation, dès que l'on songe à ouvrir une paroisse ou toute une région nouvelle, il faudrait déjà un plan d'ensemble bien agricole. L'ouverture de notre pays, l'invasion agricole de tout l'Ouest canadien s'est faite, il faut bien l'avouer, joliment au gré d'un chacun, passablement suivant les circonstances qu'il rencontrait en suivant la ligne de conduite que semblaient lui dicter ces mêmes circonstances.

Les temps nouveaux dans lesquels évolue l'agriculteur tout aussi bien que les autres classes de la société font de cette orientation capricieuse une chose du passé. Les exigences de la vie moderne imposent à chacun des besoins plus considérables, plus étendus qu'à ses prédécesseurs du siècle dernier. Le professionnel ne peut plus se contenter des honoraires que touchait son grand-père. Le cultivateur de nos vieilles paroisses doit compenser le manque de main-d'œuvre par un assemblage de machinerie fort dispendieuse qui le force à tirer de ses terres des revenus qui auraient paru fabuleux il y a seulement 25 ans. Ces exigences sans cesse croissantes, le ministère de la Colonisation de la province de Québec les a reconnues lorsque, il y a quelques années, il mettait sur pied toute une organisation mécanique pour accélérer le défrichement des lots et donner aux colons le plus tôt possible une étendue de terre en culture supposée capable de le faire vivre.

N'empêche cependant qu'il ne faut pas être longtemps en contact avec les colonies nouvelles pour se rendre compte que les nouveaux colons y sont pour la plupart passablement dépayés. Venu pour plusieurs de nos grandes villes, surtout durant la dernière période de chômage, alors que s'est mis sur pied le système de colonisation-secours qui persiste encore jusqu'à un certain point, ou qui a tout au moins donné l'idée à l'organisation présente; arrivant pour les autres des centres agricoles déjà établis depuis longtemps, trop souvent ils s'efforcent de copier le genre de vie qu'ils menaient à leur endroit d'origine. Pour un temps, avec des adaptations de détail et pour peu que persiste l'aide gouvernementale, ils semblent y parvenir; mais après quelques années, il est facile de voir que le colon n'est guère plus proche de l'agriculture. Que fait-on pour parer à cette situation? Est-ce que ceux-là qui devraient s'en alarmer en saisissent bien tout le sérieux?

P.-E. BOUTET,
agent agricole,
Chemins de fer nationaux du Canada.

Baptêmes à Ste-Paula

— Le 18 février, Murielle, enfant de M. et Mme Antonio Jean. Parrain et marraine, M. Georges Jean, de Matane, et Mlle Jacqueline Jean, respectivement oncle et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme André Jean.

— Le 25, Joseph-Maurice, enfant de M. et Mme Antonio Plourde. Parrain, M. Roland Tremblay; marraine, Mlle Rolande Tremblay oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Léon Tremblay, grand-mère.

— Le 24, Joseph-Réjean, enfant de M. et Mme Gérard Savard. Parrain et marraine, Gilles et Thérèse Savard, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Jean.

Sépulture.— Le 26 février, fut célébré le service de M. Dominique Boudreau, décédé le 23.

Va et vient.— Mme Marius Bérubé, de Sayabec, est de passage dans sa famille.

LES AFFAIRES MUNICIPALES ici et là dans la province

Occasionnellement, sous cette rubrique, nous résumerons les principales initiatives d'un groupe de villes et villages de la province de Québec. En jetant un coup d'oeil à l'extérieur, nous pourrions, non seulement avoir une idée de ce qui se passe ailleurs, mais encore puiser des idées qui pourraient être applicables dans notre milieu.

Lévis — Le greffier vient d'ordonner la confection de nouvelles listes électorales municipales au cas où il y aurait une élection en 1952.

Malartic — Les propriétaires seront appelés prochainement à voter ou à rejeter un règlement d'emprunt de \$115,000. La municipalité veut placer les noms des rues aux intersections, faire des trottoirs en béton, élargir et ouvrir des rues, construire un bassin de sédimentation, etc.

Lac Mégantic — Le conseil a décidé de faire construire un barrage au lac Gayhurst. Les deux soumissions qu'il a reçues sont de \$688,000

et \$775,000.
Sillery — Le conseil vient de voter \$500 pour la Fédération des Oeuvres de la ville. S. H. le Maire est parti pour la Floride. L'échevin Plante remplacera M. Guay au cours des six prochaines semaines.

St-Jérôme — L'entretien des rues cet hiver a coûté cher. Une somme de \$5,000 qui était au fonds des imprévus a dû être versée au fonds de la voirie. Le conseil est à la recherche d'un terrain pour le gouvernement provincial qui désire y construire une école d'arts et métiers.

Hull — La Société fédérale des Amusements a offert \$4,800 à la ville pour la location d'un parc durant trois mois. Elle le transformerait en terrain de jeux avec carrousel, train électrique pour les enfants, kiosques, etc. En plus du loyer, la Société offre 15 p.c. sur les recettes qu'elle percevra. Si Hull accepte cette proposition, l'argent perçu servira à améliorer autres parcs de la ville.

Il est tombé, jusqu'à maintenant, 11.5 pieds de neige

Nous apprenons de la station météorologique de la réserve Ouimet, à St-François-Xavier des Hauteurs Ouest, qu'il est tombé, depuis l'automne, 11½ pieds de neige ou plus exactement 137.8 pouces. Le mois où la chute fut la plus considérable fut celui de février. Il est tombé en effet durant ce mois près de six pieds de neige, soit presque autant que durant tous les autres mois de l'hiver.

Tous se souviennent d'ailleurs des tempêtes que nous avons subies depuis trois semaines.

Voici un relevé pour chaque mois de l'hiver :

Octobre	1.8	pouce
Novembre	13.3	"
Décembre	35.1	"
Janvier	30.9	"
Février (du 1er au 20)	57.3	"

PUBLIC NOTICE

QUEBEC TELEPHONE CORPORATION
and
THE GULF ST. LAWRENCE TELEPHONE COMPANY, LTD

Applicants.
Notice is hereby given that the Applicants above-named have applied to the PUBLIC SERVICE BOARD for an order approving increases in their Tariffs for Exchange and Long Distance Services. Any person that wants to examine this application may do so at any office of the Applicants or at the office of the PUBLIC SERVICE BOARD. Objections to this petition shall be submitted in writing to the PUBLIC SERVICE BOARD, Courthouse, Québec, not later than the eighth (8th) day following the last publication of this notice, that is not later than March 15th 1952.

Rimouski, February 25th, 1952.
Quebec Telephone Corporation and
The Gulf St. Lawrence Telephone Company, Limited
by: **T. A. Bernier, I.P.**
Vice-President and General Manager.

AVIS PUBLIC

LA CORPORATION DE TELEPHONE DE QUEBEC et
LA COMPAGNIE DE TELEPHONE DU GOLFE ST-LAURENT, LTEE, Requérentes.

Avis est donné que les requérantes se sont adressées à la REGIE DES SERVICES PUBLICS pour obtenir l'autorisation d'augmenter les taux pour le service local et le service à longue distance. Toute personne qui désire prendre connaissance de la requête pourra le faire en s'adressant à l'un des bureaux des compagnies requérantes ou à celui de la Régie. Quiconque a des objections à faire valoir à l'encontre de cette demande devra le faire, par écrit, au bureau de la REGIE DES SERVICES PUBLICS, Palais de Justice, Québec, sous un délai de huit (8) jours de la dernière publication du présent avis, soit au plus tard le 15 mars 1952.

Rimouski, le 25 février 1952.
La Corporation de Téléphone de Québec et
La Compagnie de Téléphone du Golfe St-Laurent, Limitée
Par: **T.-A. Bernier, I. P.**,
Vice-président et gérant général.

Le champion de la Quebec North Shore



Le concours de sciage pour le championnat de la Compagnie Quebec North Shore Paper fut tenu à Baie-Comeau le 16 courant.

Le vainqueur de ce concours est M. Gérard Lavoie, jeune homme de 21 ans, 5 pieds 11 pouces, 200 lbs. Originaire de St-Ulric, Matane. Il triompha de son plus proche adversaire, M. B. Caron, par la faible marge de 3/10 de seconde.

M. Lavoie a scié un billot de 10 pouces de diamètre dans un temps record, soit: 7 4/5, 7 3/5, 7 4/5 secondes avec une moyenne de 7.7 secondes.

Plus de 600 personnes furent témoins de ce tournoi.

Les concurrents en lice étaient: B. Caron, de St-Donat, champion de la division de la Rivière-aux-Outardes, R. Gauthier, champion de la division de Shelter Bay, G. Lavoie, champion de la division de Franquelin, G. Lévesque, champion de la division de la Rivière-aux-Anglais. Ces champions de division avaient tous remporté la victoire lors des éliminatoires tenues dans leur division respective au début de février.

En remportant ce championnat, Gérard Lavoie s'est qualifié pour aller représenter la Compagnie Quebec North Shore Paper Company au concours éliminatoire pour le championnat du sciage à l'archet qui aura lieu à Montréal les 26 et 27 mars 1952.

PROBLEMES DE LA JEUNESSE

Un moyen de les résoudre

Dans une réunion régionale qu'ils ont tenue à Causapscaal en fin de semaine des délégués de plusieurs Chambres de Commerce des Jeunes de la région du Bas-du-Fleuve ont abordé l'étude de plusieurs problèmes qui confrontent la jeunesse d'aujourd'hui. Nous croyons utile d'attirer l'attention sur ces problèmes. Il faut reconnaître, en passant, que les Chambres des Jeunes offrent présentement (dans notre région tout particulièrement) l'occasion aux jeunes hommes de devoir d'étudier leurs propres problèmes et d'y trouver une solution heureuse.

L'on peut affirmer sans l'ombre d'un doute que les jeunes gens d'aujourd'hui ont besoin d'une formation post-scolaire s'ils veulent faire leur marque dans la vie. L'école ne peut préparer seule le jeune homme à faire face aux problèmes de la vie présente. L'actualité se charge de multiplier ces problèmes à un rythme effarant. Les jeunes ont besoin, de toute nécessité, d'un groupement qui les unisse avec leurs besoins personnels et communs, et nous ne voyons pas d'organisme, à l'heure actuelle, (en dehors des organisations professionnelles) qui puissent satisfaire aussi parfaitement aux besoins de la jeunesse masculine que les Chambres de Commerce des Jeunes. En plus d'une mystique et de moyens d'action novés, la Chambre de Commerce des Jeunes a le poids d'une solidarité provinciale, nationale et même internationale auprès de ses membres. Le fait que le Québec compte 12,000 jeunes gens dans les rangs du Jeune Commerce ne peut laisser personne indifférent. Nous savons toute l'influence que peuvent avoir ses jeunes quand ils présentent le visage de l'école de pensée de la province de Québec.

Si loin que l'on pousse la spécialisation dans le domaine de l'association professionnelle, il restera toujours indispensable d'avoir des organismes d'intérêt commun qui puissent grouper des jeunes de toutes les classes sociales. C'est un atout de la Chambre de Commerce des Jeunes que d'ouvrir ses portes sans distinction de classe sociale à tous ceux qui ont le désir de s'améliorer pour mieux servir. Sait-on qu'en France, par exemple, des mouvements comme le Jeune Commerce ne trouvent pas leur place tellement la lutte des classes ou simplement la division des classes est avancée?

Le président provincial de la Chambre des Jeunes pouvait affirmer à Causapscaal, aux jeunes de notre région, que l'organisme qu'il dirige "est au service des jeunes de toutes les classes de la société", parce que toutes les classes, des ouvriers aux professionnels, ont leur élite.

Si nous mettons de l'ardeur à afficher le Jeune Commerce, c'est que nous avons l'impression sincère que ce mouvement est celui qui peut le mieux, à l'heure actuelle, répondre aux besoins de nos jeunes. Dans cette perspective, une définition du mouvement nous fixera définitivement. La Chambre des Jeunes se définit ainsi: "Une association de jeunes hommes qui, préoccupés de l'avenir économique et social de leur localité, leur région, leur province, et leur pays, mettent en commun leur enthousiasme pour s'améliorer eux-mêmes, par des moyens parfois agréables, et se préparer à remplir avec compétence leur rôle de citoyens".

Qu'on nous permette d'insister sur le dernier but "se préparer à remplir avec compétence leur rôle de citoyens". En effet la Chambre des Jeunes peut être envisagée comme une réelle "école de formation, école de chefs, école de civisme". La Chambre des Jeunes offre à ses membres l'occasion de se former, de se développer, de se perfectionner, de devenir un meilleur homme, un meilleur citoyen. Ce faisant, elle l'aide à devenir un meilleur chef dans quelque sphère d'activité qu'il soit placé.

Comment les jeunes pourront-ils acquérir une formation dans le Jeune Commerce? Par l'étude et l'action. Si le mouvement n'est pas celui des grandes réalisations matérielles, il est celui des grands desseins et des grandes initiatives.

Notre société a besoin de chefs, et dans tous les domaines de l'action, nous le savons. L'avenir aura certainement besoin de chefs plus nombreux et plus compétents encore. Ces chefs de demain, ce sont les jeunes d'aujourd'hui. Bien que ce soit un truisme que de le répéter, il faut considérer que ce n'en serait plus un si nos jeunes faillissaient à leur tâche. Aux jeunes qui ont de l'ambition et de l'idéal, nous proposons la Chambre de Commerce des Jeunes. Cette proposition n'est pas exclusiviste, mais elle nous paraît réaliste si l'on considère la nécessité d'éviter un inutile éparpillement des jeunes.

Jean Paul LEGARE

4.3 pieds de neige en dix jours

Observations faites durant le mois de février à la Station météorologique de Trois-Pistoles. Il est tombé 51 pouces de neige, soit 4 pieds et trois pouces, du 11 au 21 février. C'est ce que nous révèle l'observateur de la station météorologique à Trois-Pistoles. Dans tout le mois de février il est tombé 5 pieds et 4 pouces de neige, et la chute, depuis l'automne dernier jusqu'au 1er mars, fut de douze pieds et demi. Voici un relevé des observations faites à Trois-Pistoles au cours de février:

Température maximum: 38 degrés

au dessus.

Température minimum: 4 degrés au-dessous.

Nébulosité moyenne: 68%.

Précipitation de la neige: 64 pces.

Notes:

La température la plus élevée a été enregistrée le 11.

La température la plus basse a été enregistrée le 8.

Nombre de jours où la température a baissé au-dessous de zéro: 2.

Nombre de jours où le ciel a été complètement couvert toute la journée: 8.

Nombre de jours où il a neigé: 16.

Force maximum des vents (enregistrée le 12): 38 m. à l'heure.

La chute de neige du 11 au 21 a été de 51 pouces.

La chute totale de neige depuis l'automne a été de 150 pouces.



"Time" présentait récemment une intéressante étude du plus gros magasin général du globe, une maison new-yorkaise qui envoie sept millions de copies d'un catalogue de 1,200 pages contenant 500 millions d'items allant d'une épingle jusqu'à une maison préfabriquée, avec un total de ventes, pour l'an dernier, de \$2,777,277,096.

Encore que le prix du papier à journal ait triplé depuis une demi-douzaine d'années et celui de la main-d'oeuvre doublé depuis dix ans, le journal est une entreprise qui a, moins que toute autre peut-être, peu fait supporter par le client les conséquences de l'inflation générale, par tout le continent. L'éditeur canadien a bien augmenté modestement le prix de l'abonnement mais les tarifs de l'annonce n'ont pas été haussés dans la mesure que l'a été le coût de production.

Un excédent de \$62,000 sur le montant prévu pour la construction d'une école, à Edmundston, a fortement échauffé les esprits des contribuables. Ceux-ci, au nombre d'au-delà de 200, se sont présentés à une séance de la corporation scolaire et ils ont réclamé la démission en bloc de cet exécutif. Le maire Harry Marmen, d'Edmundston, a joué un rôle pacificateur au cours de cette assemblée qui s'est terminée par l'adoption d'une mesure demandant la vérification entière des dossiers de la commission scolaire.

La télévision est à la veille de tourner le coin. Les dix premiers mois de 1951 ont vu la vente, au Canada, de 28,979 radios-TV d'une valeur de \$15 millions... La nomination de M. Massey comme gouverneur-général du Canada continue d'attiser la crainte, chez les provinces-soeurs, qu'un Canadien de langue française devienne, un beau jour, gouverneur général du pays... La canalisation du St-Laurent est toujours l'objet de déclarations peu heureuses de la part du gouvernement canadien qui assure, par exemple, qu'il procédera sans l'aide américaine, s'il le faut. Le fait est que le barrage indispensable qui doit être construit à Cornwall ne peut l'être sans la collaboration des E.-U. ou, tout au moins, de l'Etat de New-York... La nation américaine est tout scandalisée de ce que sa Commission de l'Energie atomique (AEC) paie, à son usine du Nevada, les tâcherons \$250 la semaine, les plombiers \$750 et ainsi de suite. Devant cet encouragement venu de si haut lieu, pour quoi les unions ouvrières américaines se gêneraient-elles pour réclamer et réclamer encore, cependant que les yeux des unions canadiennes sont braqués sur elles...

QUEBEC — Bien que le commerce de gros ait conservé en valeur et en volume un niveau presque égal à l'an dernier, le commerce de détail a subi un ralentissement plus que saisonnier et malgré les ventes de liquidation, l'achat s'est fait plus circonspect. Rentrées passables ou bonnes. La demande de bois reste bonne mais bien qu'on prévoie une coupe record de bois à pâte, les prix sont plus bas, les acheteurs canadiens et américains étant peu enclins à signer des contrats. La coupe est presque finie et le transport progresse bien grâce au beau temps. Les fabriques de pâtes et papiers produisent toujours à plein. La production des usines textiles est encore au ralenti et les commandes intérieures s'améliorent à peine. La production des usines de laine est également restreinte et certains établissements sont temporairement fermés. Si les commandes de l'Etat ont soutenu l'activité de certains ateliers de confection, la demande intérieure du printemps est en recul sur l'an dernier. Le marché du cuir est encore pauvre, bien que la chaussure soit active et accuse une bonne demande pour les types à bon marché. La production est presque normale dans le meuble. Les industries lourdes marchent à plein rendement, la lenteur des livraisons américaines d'acier étant corrigée par des importations d'Angleterre. Les chantiers maritimes restent actifs. (Banque de Montréal)



COUP D'OEIL

sur les événements

L'industrialisation DU QUEBEC

Québec est devenu une grande province industrielle. L'évolution, d'abord graduelle, a pris pendant la première grande guerre et surtout pendant la deuxième un rythme accéléré auquel elle se maintient encore aujourd'hui. Quelle attitude convient-il d'adopter devant cette transformation de l'économie? Comment en tirer le meilleur parti possible?

L'orientation de l'activité économique d'un peuple est déterminée par les ressources potentielles du pays, souligne la Banque Canadienne Nationale dans son bulletin de février. Le Québec n'a que de 32 à 36 millions d'acres de terre arable sur un total de 380 millions d'acres. Il possède, en revanche, des richesses naturelles si considérables qu'il est encore impossible d'en supprimer la valeur. Il est donc normal que la province s'industrialise rapidement. Le nombre des usines et fabriques de la province est passé de 8,400 en 1939 à 11,500 en 1950. La valeur brute de la production de ces établissements s'est accrue pendant la même période de 1,046 à 4,125 millions de dollars. Ces progrès, note le bulletin, ne sont pas uniquement la conséquence de la guerre. Ils furent même plus rapides après le dernier conflit, ainsi que l'indiquent les placements faits dans l'industrie manufacturière aux fins de construction et d'outillage. Ces placements, compte tenu de la dépréciation de la monnaie, accusaient en 1950 une augmentation de 17% par rapport à 1945. Ces immobilisations, explique le bulletin, ont permis au Québec de passer au premier rang des provinces en ce qui concerne la production de plusieurs minéraux, le matériel roulant de chemins de fer, la construction navale, les pâtes et papiers, les textiles, les industries du vêtement, de la chaussure, du tabac, du verre à vitres et des matières plastiques.

Cet essor de l'industrie, ainsi que l'amélioration des conditions de travail et la hausse des salaires qui en résultent, attirent de plus en plus à l'usine des jeunes gens dont bon nombre viennent des campagnes. Ainsi, l'agriculture n'occupe plus que 19% de la totalité des travailleurs, alors que l'industrie en emploie 34%. Il ne faut pas en conclure, fait observer le bulletin, à l'antagonisme de l'agriculture et de l'industrie. Le placement de l'excédent de la population rurale pose un problème sérieux et sans cesse renaissant, par suite de l'exiguïté relative des domaines. D'autre part, l'insuffisance des débouchés fait obstacle à l'accroissement de la production de denrées alimentaires. Et seul le développement de l'industrie est susceptible de fournir à la fois de nouveaux débouchés aux produits agricoles et des occasions d'emploi aux fils de cultivateurs que leurs goûts ou les circonstances éloignent des travaux de la terre.

L'industrialisation de la province correspond aux exigences de notre milieu et de notre époque. Comment en tirer le plus grand profit? Il serait préférable, note le bulletin, que nous fassions valoir nous-mêmes notre commun patrimoine, au lieu d'abandonner à l'étranger la plus large part des profits. Mais les concours financiers de l'extérieur n'excluent pas à jamais notre participation, directe ou indirecte, à l'exploitation de nos ressources naturelles. Déjà, les placements industriels canadiens sont en forte augmentation; ils atteignent dans les bonnes années de 20 à 25% de la valeur totale de la production du pays.

On ne saurait établir, poursuit le bulletin, l'apport des Canadiens français à la vie industrielle de la province de Québec. Ils occupent une position importante dans la petite entreprise. Ils pourraient, cependant, figurer en meilleure place dans la grande industrie. **CE QUI LEUR MANQUE, C'EST, NON PAS LES CAPITAUX, MAIS LA VOLONTE DE LES GROUPEUR.** Il importerait à cette fin de préparer des chefs d'entreprise en orientant davantage les jeunes gens vers les sciences pratiques et les diverses branches du génie, de créer une atmosphère favorable par une meilleure éducation économique du public. Un public mieux éclairé serait non seulement en mesure de mieux défendre son argent contre les promoteurs d'entreprises frauduleuses, mais il serait aussi plus disposé à faire participer ses capitaux d'épargne au progrès du pays.

A quelque chose malheur est bon

Sept-Iles est la dernière ville du Québec à être la proie d'un grave incendie; l'an dernier, c'était au tour de Rimouski, de Cabano et de Cap-Chat.

Avant le récent incendie, Sept-Iles était, sous maints aspects une véritable ville de colonisation. Quoique ayant causé de graves dégâts, le feu fournit cependant à ses dirigeants l'occasion de corriger certaines des erreurs commises au cours de la rapide expansion de la localité.

En une semblable occurrence, Rimouski a agi sagement. Elle a fait appel aux conseils d'urbanistes de profession, afin d'édifier une ville plus jolie. Espérons que Sept-Iles suivra cet exemple.

Dans ces villes qui grandissent, il importe, en répartissant les lotissements à toutes les fins nécessaires, de ne pas oublier les besoins de l'industrie à cet égard. Mais l'industrie ne doit pas être spoliatrice, ce qui pourrait bien se produire, si l'expansion municipale se faisait au petit bonheur.

Reproduit de l'A. C. U.

Décès de M. Théo. Girard



Le monde musical de Rimouski est durement affecté par la mort de M. Théo. Girard, décédé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, le 29 février dernier, à l'âge de 43 ans. Originaire de Montréal, M. Girard s'était établi, il y a quelques années, d'abord à Mont-Joli puis à Rimouski. Depuis sept ans, il rendait de précieux services à l'Orchestre du Séminaire de Rimouski comme premier violon. Les Rimouskiens l'ont d'ailleurs entendu à diverses autres occasions et sans cesse artistique impressionna toujours vivement ses auditeurs. Dans le monde des affaires où M. Girard évoluait comme vendeur d'assurances, il laisse le souvenir du citoyen intègre et du parfait gentilhomme.

Sa mort plonge dans le deuil une famille estimée de Rimouski-Est, soit son épouse, Mme Yvonne Dufour, et quatre enfants dont trois filles, Mme Guy Désilets (Josette), Mlles Jocelyne et Mireille Girard, et un fils, Raymond. Il laisse aussi ses parents, M. et Mme Ovide Girard, sa soeur, Mme Eugène Perreault (Blanche), ses deux frères, MM. Joseph et Constant Girard, ses belles-soeurs, Mmes Joseph et Constant Girard, ses nièces, Mlles Patricia Perreault, Marguerite et Danielle Girard, tous de Montréal. Feu M. Théo. Girard était aussi le neveu de M. William Tremblay, ex-ministre provincial du Travail.

Lui survivent également, ses beaux-parents, M. et Mme Ambroise Dufour, de Mont-Joli; son beau-frère, M. Paul-R. Dufour, courtier en assurances, de Rimouski, M. Lucien Dufour, de Montréal, et MM. Eugène, Claude, Alban, Roch, Raymond et Gilles Dufour, tous de Mont-Joli; M. Fernand Langlais, de Montréal; ses belles-soeurs, Mme Paul-R. Dufour (Ida Verreault), de Rimouski, Mme Fernand Langlais (Gisèle Dufour), Mme Lucien Dufour (Aurore Lebrun), de Montréal, Mlles Lorraine, Andrée, Denise et Dufour, de Mont-Joli; ses neveux et nièces, Jean-Paul, Guy, Gaston, Georges, Daniel, Jacques, Nicole, Claire et Paulette Dufour, de Rimouski, Lucette, Michel, Alain, Pierre et Richard Dufour, de Montréal.

Le service du regretté disparu fut chanté en l'église de St-Yves, le mardi 4 mars, à 9 heures a.m., par M. le chan. Louis Martin, supérieur du Séminaire. MM. les abbés Gérard Richard, cousin du défunt, et Alphonse Beaulieu, curé de St-Yves, remplaçaient respectivement les fonctions de diacre et sous-diacre.

Assistaient au chœur, MM. les abbés P.-E. Dubé, curé de St-Robert, Antoine Perreault, Pierre Bélanger, Georges Beaulieu, P.-E. Brulé, Fernand Beauchemin et Roger Beaulieu, du Séminaire. Le chant fut rendu par la chorale de St-Robert, sous la direction de M. Albert St-Pierre. A l'accompagnement, Mlle Jacqueline Amiot, organiste, de St-Robert.

La croix était portée par M. Paul-R. Dufour, de Rimouski, et les porteurs d'honneur avaient été recrutés parmi les membres de l'Association des Assurés-Vie et parmi les Chevaliers de Colomb, dont M. Girard était membre au 3e degré.

Dans l'assistance aux funérailles, on remarquait, outre les enfants du défunt, ses parents, M. et Mme Ovide Girard, sa soeur, Mme Eugène Perreault, et la fille de celle-ci, Mlle Patricia Perreault, ses deux frères,

Tracteur retiré du fleuve, à Sept-Isles

Le brise-glace "Saurel" est venu remédier à la situation et frayer un chenal à travers l'épaisse couche de glace pour permettre aux navires d'accoster enfin aux deux quais de Sept-Isles. Le service régulier se trouve zinst rétabli. La compagnie de Construction a profité du passage du "Saurel" pour retirer du fond de l'eau le tracteur qui avait enfoncé sous la glace, il y a peu de temps. Par la suite, les scaphandriers Léo Daoust & Frères ont retiré les caisses de marchandises qui avaient glissé dans le fond de l'eau en même temps que le tracteur.

Construction de maisons.—L'Iron Ore Company est à faire construire un groupe de maisons pour ses employés. Vingt d'entre elles sont érigées sur la troisième rue et les dix autres, sur la 4e rue. Cette initiative de l'Iron Ore contribuera pour beaucoup à réduire l'aiguille de la crise du logement dans la ville de Sept-Isles qui a à faire face à une expansion supraparade.

Visite aux écoles de Ste-Luce

Au cours de la semaine du 24 février, M. Gérard Provencher, i.e., a fait la visite du second semestre dans les écoles de la paroisse. Il était accompagné de M. l'abbé Adrien Tremblay, curé, et de MM. les Commissaires.

M. l'inspecteur s'est dit enchanté de la bonne tenue des classes de la paroisse tant au point de vue du dévouement du personnel enseignant que de l'application de la gent écolière.

GAGNANT D'UNE BOURSE



M. Réal Theriault, de l'Isle-Verte, étudiant en 5e année à la Faculté des Sciences de l'Université Laval, a mérité la bourse annuelle offerte par la Corporation des Ingénieurs professionnels de la province. Cette bourse, de \$200, lui a été présentée mardi par le président de la Corporation, M. Adrien Pouliot.

MM. Joseph et Constant Girard, tous de Montréal, ses beaux-parents, M. et Mme J.-Ambroise Dufour, de Mont-Joli, Mlle Lorraine et M. Raymond Dufour, de Mont-Joli, M. et Mme J.-Antonio Dufour et Garde Gisèle Dufour, cousins, de St-Alexis.

On remarquait également M. Paul Audet, de Québec, gérant provincial de la Cie d'Assurances Prudential de Londres, firme pour laquelle M. Girard était vendeur, M. Lucien Robitaille, échevin de la ville, Mme Ludovic Lefebvre, de Québec, Mme Rosaire Plante, de Sorel, M. et Mme Arthur Dufour, de St-Moise, M. Joseph Pineau, de Mont-Joli, et son fils Jean-Louis, M. et Mme Ls-de-Gonzague Gagnon, M. Albert Gagnon, de Mont-Joli, et une foule d'autres parents, amis et concitoyens.

A cet hommage ultime de regrets et de sympathies, nous joignons l'expression de nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette et Frère, de Rimouski.

Communiqué de la Régie des Loyers

Le locataire doit faire les démarches nécessaires pour voir le propriétaire, ou communiquer autrement avec lui, au sujet du renouvellement de son bail.

Si le locataire et le propriétaire ne parviennent pas à s'entendre, le locataire, s'il veut demeurer dans le logement en question, doit s'adresser à l'Administrateur, en produisant une demande à cette fin au bureau de la Régie des Loyers, en donnant au propriétaire avis de cette demande et en fournissant la preuve de cet avis à l'Administrateur au moins 30 jours francs avant l'expiration du bail, si son terme est d'une année ou plus et au moins 15 jours avant l'expiration du bail dans les autres cas.

Ceci s'applique également au cas où le locataire a déjà obtenu une prolongation de bail.

Depuis le 30 avril 1951, si un locataire quitte son logement, le propriétaire ne peut sans l'autorisation de l'Administrateur, demander au nouveau locataire un loyer plus élevé que celui payé par le locataire qui a ainsi quitté les lieux.

Informations et formules appropriées peuvent être obtenues à

LA REGIE DES LOYERS,

Décès de Mme Eugène Roussel, de Mont-Joli

Dans la nuit de dimanche décédait presque subitement à sa demeure, à Mont-Joli, Mme Eugène Roussel, née Yvonne Deschênes. Mme Roussel était malade depuis quelque temps mais rien ne laissait prévoir une fin aussi subite puisque la veille, elle semblait tout à fait normale alors qu'elle était parmi les siens chez elle. Mme Roussel laisse le souvenir d'une mère dévouée et d'une femme qui ne s'est fait que des amis dans son entourage. Mme Roussel était âgée de 45 ans et 7 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, M. Eugène Roussel, garagiste, de Mont-Joli, ses enfants: Madeleine, Rosalie, Lisette et Gaétan, tous de Mont-Joli; son père, M. Frs-Xavier Deschênes, de Price; ses frères et soeurs: Mme Pierre Dionne (Marie-Anna), de Price, Mme Victor St-Amant (Rosalie), de St-Joseph de Lepage, Mère Marie de Ste-Madeleine de Pazzi (Elise), des Soeurs du St-Rosaire de Rimouski, Mme Edmond Antcl (Irène), de Mont-Joli, Mme André Furlotte (Berthe), de Mont-Joli, M. Adrien Deschênes, de Mont-Joli, Mère Ste-Marie Madeleine de Béthanie (Gemma), des Soeurs du St-Rosaire de St-Luc de Matane, Mère Marie Ste-Madeleine de Jésus (Simonne), des Soeurs Reine du Clergé de Sully, M. Edgar Deschênes, de Price, Mme Bertrand St-Amant (Céline), de Mont-Joli, Mère St-François-Xavier (Rita), des Soeurs du St-Rosaire de St-Yves de Rimouski.

Elle laisse également dans le deuil plusieurs beaux-frères et belles-soeurs dont Mmes Adrien Deschênes, de Mont-Joli, et Edgar Deschênes, de Price; sa belle-mère, Mme Jos. Roussel, de Mont-Joli; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Fernando Roussel (Céline), de St-Joseph, M. et Mme Emile Morissette (Rose), de St-Joseph, M. et Mme Wilfrid Dechamplain (Marie), de St-Donat, M. et Mme Albert Roussel, de St-Joseph, M. et Mme Edgar Roussel, de St-Joseph, M. et Mme Chs Corriveau (Alice), de Montréal, M. et Mme L.-P. Caron (Jeanne), de Mont-Joli, M. et Mme François Roussel, de Mont-Joli, M. et Mme Lionel Roussel, de Mont-Joli, M. et Mme Frs Michaud (Béatrice), de Mont-Joli, M. et Mme Léopold Roussel, de Cap-Santé, M. et Mme Wilbrod Roussel, de Ste-Luce, M. Bertrand Roussel, M. et Mme Anicet Ross (Marie-Ange), de Mont-Joli, M. et Mme Gordon Roy (Laurette), de Mont-Joli, M. et Mme Roland Roussel, de Mont-Joli, et M. Isidore Morissette, de St-Joseph. De nombreux neveux et nièces sont également dans le deuil par suite de cette mort soudaine. Le service funéraire de Mme Roussel a été chanté en l'église paroissiale de Mont-Joli, mercredi le 5 mars.

A la famille en deuil, notre journal offre ses plus vives condoléances.

Madeleine Caron parle de:

Traitement de beauté

DEPUIS toujours on fait grand état du lait comme traitement de beauté.

Les femmes riches de l'antiquité qui se faisaient tremper dans un bain de lait d'ânesse prenaient de l'avance sur les contemporaines qui emploient des cosmétiques à base de lait et s'en trouvent fort bien. Entre temps, on se rince le visage au lait de beurre ou bien on le badigeonne avec un masque de pomme cuite dans du lait.

Tout cela c'est peut-être très bon, mais ce serait encore mieux de boire le lait, des quantités de lait. Des autorités en nutrition prétendent que le lait retarderait les signes de la vieillesse. Ils ajoutent ce pronostic comme ils donneraient un boni, après nous avoir chanté les bienfaits du lait sur la santé des jeunes et des vieux, sans oublier ceux qui ne sont ni jeunes, ni vieux.

Et le lait coûte si cher!

Mais non! Pas si vous employez le lait écrémé en poudre. C'est à peu près moitié prix de ce que vous pensez. Et c'est commode. Tant qu'il est en poudre, le lait se conserve facilement. Une fois reconstitué, il faut en prendre le même soin que le lait frais.

Ajoutez simplement le lait en poudre aux ingrédients secs quand vous préparez un gâteau, un pudding. Ensuite, employez de l'eau au lieu de la quantité de lait liquide exigé par la recette. Vous verrez que c'est vite fait.

Quand il s'agit de lait pour boire, vous vous souviendrez qu'il y a trois quarts de tasse de lait par pinte d'eau. Placez l'eau dans un bol, saupoudrez le lait dessus et mélangez au fouet ou avec le mélangeur électrique si vous êtes assez chanceuse pour en posséder un. Mélangez au froid.

Le fait que le lait est débarrassé de son gras, change le goût si peu qu'il est probable que vos gens ne s'en apercevront pas, à moins d'avoir surveillé l'opération.

Si par hasard, certaines critiques se font entendre, mon Dieu, jouez au plus fin et servez ce lait reconstitué comme un breuvage délicieux, ayant tout l'attrait de la nouveauté. Mettez, par exemple, une cuiller à soupe de mélasse par verre de lait. Avec des tartines de beurre d'arachide, ce serait très bon et fort bien accueilli. La mélasse donne un supplément de fer intéressant et ce serait une bonne idée d'en passer ainsi tous les jours aux enfants.

Les petits aimeront aussi le lait enrichi de jus d'orange, parce que c'est vraiment délicieux. Versez tout doucement dans le verre de lait le jus d'une, ou de la moitié d'une orange. Du moment que vous verserez lentement, le lait ne tournera pas.

Trop de gens refusent de boire du lait. C'est peut-être qu'on a trop insisté pour leur en faire boire et de la mauvaise façon. Pourquoi promettre une récompense à un enfant s'il vide son verre de lait? Comme si boire du lait était acte de vertu, sacrifice, renoncement. Mieux vaudrait insister sur le verre de lait récompense! Gageons que si vous le fardez de mélasse ou de jus d'orange, ce lait, vous obtiendrez justement ce résultat. Puis, grâce au coût modique du lait écrémé en poudre, vos gens se porteront mieux sans que vous ayez le souci de grever votre budget d'une façon indue. C'est peut-être la meilleure façon de vous garder jeune vous-même!

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

Le carême et la ménagère

A l'annonce du Carême bien des maîtresses de maison semblent un peu découragées à la pensée des nombreux repas maigres à servir. Pour aider à résoudre ce problème voici quelques suggestions inspirées par la grande richesse de nos produits canadiens.

Le sol, dans les différentes régions, offre des végétaux nombreux: certains prêts pour l'alimentation tels les fruits, les légumes; d'autres, comme les céréales que la main de l'homme transforme à volonté en farine et pâtes alimentaires de tous genres.

La mer, à son tour, cache dans son sein des produits, poissons, crustacés, mollusques, d'une richesse presque aussi incalculable que ses perles.

A part les cent et une délicieuses façons de présenter les poissons frais, congelés, séchés, salés, fumés, en conserve, les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, rappellent le souvenir des "petites marmites" (chowders) à base de légumineuses (pois, fèves) ou de légumes (carottes, haricots). Ces "petites marmites" condimentées de lard salé et de fines herbes, puis enrichies de lait complet ou écrémé, de fromage, d'oeufs sont excellentes.

La soupe à l'oignon est en elle-même tout un repas et peut, durant le Carême, se préparer avec du bouillon de légumes: une sauce béchamelle épaisse, à laquelle on ajoute des oignons bouillis ou rôtis, versée sur une tranche de pain rûti; le tout arrosé d'une tasse de bouillon de légumes. On saupoudre ensuite de fromage râpé. Si on n'est pas en "bons termes" avec "Monsieur l'Oignon" on l'oublie tout simplement et le mets devient alors "soupe au fromage".

Le Carême offre une belle occasion de présenter des plats aux oeufs, tous appétissants et nutritifs: soufflés et omelettes au fromage, aux légumes... oeufs pochés, brouillés, bouillis, servis sur pain rûti et nappés de sauce au fromage... Sandwich grillés aux oeufs et au froma-

ge... Et la belle famille des pâtes alimentaires: spaghetti aux tomates, au fromage, timbale au macaroni à la crème, etc.

Les légumineuses apprêtées de diverses façons constituent aussi un plat de résistance intéressant et substantiel: légumineuses au four (fèves; au lard) pains et croquettes, gratins, braisés, salades, sandwichs grillés ou non.

Voici quelques conseils des Economistes ménagères de la Section des Consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada pour la préparation des pains et croquettes de légumineuses.

PAINS

- 2 tasses de légumineuses cuites et écrasées
- 1 1/2 tasse de mie de pain
- 1 oignon finement haché
- 1 tasse de lait
- 1 ou 2 oeufs
- 1/2 c. à thé de sel

Mélanger le tout et cuire dans un plat bien beurré, environ une heure, à four modéré. 350 F. Démouler ou non et servir avec sauce aux tomates.

CROQUETTES

- 2 tasses de légumineuses cuites écrasées et assaisonnées. Ajouter 1 ou 2 oeufs, réservant un jaune ou un blanc pour paner les croquettes. Étendre à l'épaisseur d'un demipouce et laisser reposer au froid si possible. Couper, paner et frire. Servir avec sauce au persil, au paprika ou à la moutarde.

Il y a aussi les "gnocchis" de prononciation difficile mais de réalisation facile.

- 2 c. à table de gras
 - 2 tasses de pommes de terre pilées
 - 2 ou 3 oeufs
 - 2/3 tasse de farine
 - 1/2 tasse de fromage râpé
- Mélanger le tout, former en petites boules ou couper en courts boudins; jeter dans de l'eau bouillante salée. Couvrir et cuire 10 minutes sans bouillir. Egoutter et servir tel quel avec fromage râpé ou avec sauce au fromage ou simplement gratiner à four chaud.

Dr ROLAND GAUTHIER

Médecine Générale
MALADIES DES ENFANTS

225, Ave St-Jérôme Téléphone : 91
MATANE

Mme A.-S. RIOUX

Représentante

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.
86 rue St-Pierre Téléphone : 17
MATANE

J.-ARTHUR DESJARDINS

Assurances Générales

St-Jérôme Téléphone : 83
MATANE

JEAN LEBEL, L.S.C., C.A.

Comptable agréé
Chartered Accountant

145 Ave St-Jérôme Téléphone: 130
MATANE

LUCIEN MERCIER, C.A.

Comptable agréé—Chartered Accountant
Syndic licencié—Licensed Trustee

Bureau: 251 St-Jérôme Téléphone: 327
Résidence : 31 D'Amours C. P. 409
MATANE

J.-LUCIEN DESCHENES

Assurances Générales
Vie—Feu—Automobile

180, St-Jérôme Téléphone: 242
MATANE

RAOUL FAFARD, C.R.

AVOCAT

Téléphone : 69 - Case postale 100
207 St-Jérôme, MATANE.

Dr MAURICE PIUZE

Heures de Bureau :

2h. p.m. à 4h. p.m. — 6.30h. p.m. à 8h. p.m.
124 Ave. St-Jérôme, MATANE.

RODRIGUE COTE

Notaire

Heures de Bureau :
9h. a.m. à 12h. — 1.30h. p.m. à 5h. p.m.
Palais de Justice MATANE.

Activités du Comité d'avancement paroissial de Lac-au-Saumon

Le Comité d'Avancement Paroissial de Lac-au-Saumon a tenu sa séance régulière le jeudi 21 février. Après la conférence du président, M. Henri Hébert, on discuta de la vente du couvent et de l'organisation d'une soirée récréative pour le lundi de Pâques. Les revenus de cette soirée seront attribués aux oeuvres paroissiales.

On parla aussi de l'installation d'un service téléphonique moderne projetée au printemps par La Corporation de Téléphone de Québec. Cette firme a en effet avisé la municipalité que les travaux commencent dès le printemps prochain.

Le Comité d'avancement tiendra à l'avenir une réunion hebdomadaire tous les jeudis, à 8 heures p.m., dans la salle du conseil municipal. Tous les citoyens y seront bienvenus.

Divers.—"Les Produits Forestiers A. B. Ltée" ont obtenu un contrat de planage d'un million de pieds de bois, ce qui fournira du travail durant plusieurs jours à de nombreux ouvriers.

—Le bureau du Dr Paul Jean est maintenant déménagé chez M. J.-M. Landry.

—La partie de gouret récemment disputée entre le club de St-Alexis et nos joueurs locaux s'est terminée à l'avantage des visiteurs, au compte de 9 à 8.

SAINT-CLEOPHAS

Baptêmes.—Le 17 février, Gesseline, enfant de M. et Mme Roland Côté (Marthe Bélanger). Parrain et marraine, M. et Mme Patrick Gagnon, de Sayabec, oncle et tante.

—Le même jour, Marie-Pierrette, enfant de M. et Mme Marcel Bernier (Marthe Otis).

Va et vient.—Mme Fernand Rioux et ses trois enfants, de Trois-Rivières, séjournent quelque temps chez M. et Mme Samuel Boulanger.

—M. et Mme Gabriel Boulanger sont actuellement à Montréal chez M. et Mme Albert Proulx.

A l'hôpital.—La petite Ginette, enfant de M. et Mme Louis-Philippe Gagnon, est actuellement hospitalisée à Rimouski à la suite d'une fracture à un bras.

—Egalement hospitalisés à Rimouski, Mme Roland Leclerc et M. Antonin Joubert.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

FLEURS

pour
BAPTEMES
MARIAGES
FETES
DECES

Fleurs naturelles
Prompte Livraison

Studio Gardenia

Mlle Evelyne Coulombe
10 Av Cathédrale
Rimouski, - Tél: 561

Procurez vous un
SUPPORT SPENCER
dessiné spécialement
pour vous

Que vous ayez besoin
d'un corset esthétique
ou d'un support médical,
je suis à votre disposition.

SPECIALITES: Ceintures et
corsets médicaux pour hommes,
femmes et enfants. Satisfaction
garantie. Adressez-vous à

Mme L. S. PELLETIER
Corsetière Spencer diplômée
5, rue de la Fabrique Tél: 403
MATANE
Voisin de l'église

La Bible vous parle

Puis tout le pays d'Egypte fut aussi affamé, et le peuple cria à Pharaon pour avoir du pain. Et Pharaon

dit à tous les Egyptiens: "Allez vers Joseph, faites ce qu'il vous dira". (Genèse 41, 55)
(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible)

Dr JACQUES THIBAUT

257 Ave St-Jérôme, Matane. Tél. 797

Chirurgien-Dentiste

Heures de bureau :

9hres à 12 hrs A.M. - 1.30 hrs à 5 hrs P.M.
Le soir sur appointment

N. PILON

NETTOYEUR-EXPERT

Lingerie pour dames et pour hommes

PROCEDE RETEX PROCESS

Tapis - Rideaux - Autre lingerie de maison
72, rue St-Christophe MATANE.

RAYON X

Dr ROLAND BERGERON

CHIRURGIEN

Téléphones :

Bureau : 350 Résidence : 350
186, Ave St-Jérôme MATANE.

PAUL-H. SIMARD & CIE

Comptables Agréés

Paul H. Simard, B. Com. L.A., C.A.

Syndic Licencié

Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.
Albert Gagné, M.S.C., C.A.

303 oul. Charest Téléphone : 3-7367
QUEBEC 2-7913

L. THIBAUT & FRERES

Représentants de

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA LTD

Pontiac, Buick, Camions G.M.C.

Pièces de rechange G.M.C.

LEBEL & LEBEL

NOTAIRES

J. O. LEBEL

G. ALEXANDRE LEBEL

7, rue St-Pierre, MATANE.

FLEURS

DE TOUTES SORTES
POUR TOUTES LES OCCASIONS

Naissances - Mariages - Anniversaires

A LOUER

Gerbes, Robes, Diadèmes, Voiles, Gants,
Livres d'Heures.

AU BOSQUET FLEURI

Salon de décorations de :
Mme A. Ross Langlais, prop.
Rue de la Fabrique, MATANE.

AVEZ-VOUS UNE QUESTION A POSER CONCERNANT
L'ASSURANCE-CHOMAGE
OU
LE PLACEMENT

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser :

Question. A l'atelier où je suis employé, il existe un plan de pension. Pourrai-je retirer des prestations d'assurance-chômage une fois que j'aurai pris ma retraite et que je toucherai ma pension ?

Réponse. Oui, à condition que vous ayez versé le nombre requis de contributions, que vous soyez capable de travailler, que vous vous cherchiez un emploi mais que vous ne puissiez pas vous en trouver. A condition aussi que vous soyez disposé à accepter un emploi convenable. Le fait que vous touchez votre pension n'affecte pas votre droit aux prestations.

Lac-au-Saumon

La Mascarade organisée sur la patinoire, le 10 février dernier, remporta un grand succès. Plus d'une trentaine de jeunes y participèrent. Il y eut distribution de nombreux prix offerts par les marchands du village. M. Roméo Bélanger, le Dr Paul Jean

fecte pas votre droit aux prestations.

Question. Si l'usine ferme ses portes à l'occasion de vacances régulières et si je ne touche aucune rémunération de vacances, pourquoi ne pourrais-je pas toucher des prestations pendant ma période de congé ?

Réponse. Les jours de vacances régulières ne sont pas considérés comme des jours de chômage étant donné que tout chômage ainsi occasionné est une certitude. L'assurance-chômage, comme la plupart des autres assurances, assure le risque et non pas les événements qui se produiront certainement.

et M. P.-E. Gagnon, inspecteur d'écoles, furent les juges. Mlle Camilla St-Pierre fut couronnée Reine du Patinage par le R.P. Danil Barnabé, président de la cérémonie.

— La partie de gouret de dimanche dernier entre Amqui et Lac-au-Saumon se termina à l'avantage de Amqui par le pointage de 7 à 4.

Naissances.— Le 1er février, Joseph-Daniel-Marcel, enfant de M. et Mme Adéodat Rioux (Blanche Tremblay). Parrain et marraine, Jean-Guy et Carmen Rioux, frère et soeur de l'enfant.

— Le 26 février, Marie-Denise, enfant de M. et Mme André-Albert Couillard (Irène Dallaire). Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Leblanc.

Mariage.— Le 16 février fut béni dans notre église paroissiale le mariage de M. Alfred Charest, de Sayabec, avec Mlle Simonne Pelletier, fille de M. Louis Pelletier.

Statistiques.—Durant l'année 1951, notre paroisse enregistra 69 baptêmes, 15 mariages et 25 sépultures dont 16 grandes et 9 petites. La paroisse compte maintenant 395 familles avec une population de 2115 âmes.

de **KUYPER**
Blended **GIN**
DISTILLÉ AU CANADA
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE



“Toujours guidé par sa lumière”

... chantons-nous dans notre hymne national. Et l'idée du vers est bien rendue par ce paysage de chez-nous où, par delà le haut du sentier, rayonne un beau ciel d'été, clair et bleu. Mais, il s'agit surtout ici de la lumière spirituelle qui nous rappelle nos origines chrétiennes.

La liberté de croire et de pratiquer notre religion est une des plus précieuses que nous ayons. La foi chrétienne est la lumineuse clarté sous laquelle s'épanouit l'éducation de nos enfants depuis la petite école où l'on apprend le catéchisme, l'ABC et les quatre règles jusqu'à l'université où sont formés nos chefs. C'est toujours guidé par sa lumière... que le Canadien apprend son métier de citoyen, à quelque classe qu'il appartienne.

Il s'ensuit que la lutte des nations libres de l'univers contre ces agressions ne vise qu'un but : la sauvegarde des libertés... qui furent souvent chèrement acquises. Pour faire sa part dans cette lutte, le Canada a besoin d'une armée de première force... Et cette armée a besoin de vous!

Jeunes gens, pour préserver vos libertés, joignez-vous sans tarder au régiment de votre choix et entrez dans votre armée.

Votre armée

S'ADRESSER À: Dépôt d'effectifs No 3,
Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Ecoutez le programme "Béni fut son berceau" tous les vendredis soir à 8h. au réseau français de Radio-Canada.

Election à la Chambre de Commerce de Paspébiac

A la suite de récentes élections, le bureau de direction de la Chambre

de Commerce de Paspébiac est ainsi formé : président, Me Gérard-D. Lévesque, avocat; vice-président, M. le Dr Paul-Gérard Morin; secrétaire, M. Roy Langevin. Les directeurs sont M. le chan. Arthur Rioux, curé, MM. Joseph Delarösbil, Noé Duguay, Thomas Garnier, Arthur Le-

gros, Wilfrid LeMarquand et Léo Poirier. Oe fondation encore récente, cette Chambre de Commerce a déjà plusieurs réalisations à son crédit, entre autres, l'ouverture des chemins d'hiver, la reconstruction prochaine de la gare du chemin de fer et la continuation de l'oeuvre des sports

d'hiver, malgré les épreuves successives du début de la saison.

Revue de Turquie.— M. et Mme J.-Edmond Lévesque ont accueilli avec joie leur fille qui vient passer ses vacances chez ses parents, après deux ans d'absence. Il s'agit de Mlle Léone Lévesque qui a fait un séjour de plus

de deux ans à l'ambassade du Canada à Ankara, en Turquie.

Mariage.— Dernièrement, M. l'abbé Ladislas Pordan, vicaire, bénissait le mariage de M. L.-Diogène Lebrasseur, fils de M. et Mme Léonard Lebrasseur, avec Mlle Roland Albert, fille de M. et Mme André Albert.

Voyez la NOUVELLE

Chevrolet

LA SEULE BONNE VOITURE À SI BAS PRIX!

NOUVELLES COULEURS BRILLANTES À L'INTÉRIEUR

NOUVELLE CARBURATION "JET DE PUISSANCE" AMÉLIORÉE

NOUVELLES COULEURS SUPERBES À L'EXTÉRIEUR

NOUVEAU STYLE "ROYAL-TONE"

NOUVELLE PUISSANCE "CENTREPOISE"

Illustré — Le sedan 2 portières Styleline de luxe

Brillante NOUVELLE pour '52!

Grosse... Brillante... Belle!



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

IL SE VEND PLUS DE CHEVROLET
QUE DE TOUTE AUTRE VOITURE!

Roulez dans la rue ou sur la grande route dans une de ces belles grosses Chevrolet brillantes et vous saurez que vous avez là une voiture spéciale!

Ce sont les automobiles vraiment avancées pour 1952... les seules bonnes voitures à si bas prix... et un simple essai vous dira ce que nous entendons par cela.

Nous voulons dire les seules voitures de cette catégorie de prix à posséder la puissance "centrepoise"... cette nouvelle méthode merveilleuse de montage et d'amortissement du moteur... pour réaliser un degré presque incroyable de douceur de fonctionnement, d'absence de vibration... et de protection contre les chocs et le bruit de route.

Nous voulons dire les seules voitures de cette catégorie de prix à vous apporter la superbe beauté du nouveau style Royal-Tone... et une carrosserie Fisher plus que spacieuse, plus que luxueuse!

Et puis la Chevrolet offre un si grand choix de

couleurs merveilleuses... de nouveaux intérieurs ravissants... capitonnage et garniture en deux tons de bleu, de gris ou de vert pour s'harmoniser avec les couleurs de l'extérieur, dans tous les sedans et coupés de luxe!

Plus que cela, nous voulons dire que la Chevrolet fournit tous ces avantages de belle voiture avec d'importantes économies... car c'est l'assortiment le moins coûteux de sa catégorie... sa possession et son utilisation sont extrêmement économiques.

Venez voir et conduire les seules bonnes voitures à si bas prix; donnez maintenant votre commande!

POWERGLIDE ultra-douce, ultra-sûre, avec nouvel étrangleur automatique, pour la meilleure conduite sans changement de vitesse au coût le plus bas. (Ensemble de transmission automatique Powerglide et de moteur à soupapes en tête de 105 CV comme équipement facultatif à coût additionnel sur les modèles de luxe.)

C-552BF

Garage Otis Enr., Matane

Le Comité du Timbre de Noël dépasse son objectif

SUCCES INESPERÉ DE NOTRE DERNIÈRE CAMPAGNE RECETTE FINALE DE \$19,084.91

Les rapports reçus depuis notre dernier communiqué nous permettent de dépasser notre objectif de \$16,000 par la marge confortable de \$3,084.91 — Augmentation de \$2,835.29 sur la recette totale de 1950.

La Ligue antituberculeuse de la Côte-Nord et tous nos amis du comté de Saguenay ont fait largement leur part à l'occasion de notre campagne.

Le Comité Régional du Timbre de Noël de Mont-Joli et du Bas St-Laurent vous communique avec la plus entière satisfaction le résultat final de sa campagne du Timbre de Noël de 1951.

A la fermeture de ses livres, le 29 février 1952, la recette enregistrée au Comité Régional s'élevait à \$19,084.91, soit 119.25% de son objectif de \$16,000.

Le résultat de notre dernière campagne marque un nouveau record pour notre région, record qui dépasse de beaucoup celui enregistré au cours de notre campagne de 1948 alors que notre recette s'élevait à environ \$17,300.00 et ce, en dépit du fait que le nombre de lettres envoyées cette année, 17,690, soit inférieur à celui de 1948 et de beaucoup inférieur à celui de 1950.

La magnifique réponse que nous avons reçue des citoyens de notre région prouve éloquentement toute l'importance que nos concitoyens attachent à la lutte antituberculeuse et elle prouve également qu'ils ont bien compris le slogan de notre dernière campagne "Tous ensemble vers d'autres victoires". Cette recette qui maintient notre Comité en troisième position dans la province de Québec, immédiatement après les Comités de Montréal et de Québec et bien en avant des autres Comités, nous vaut une mention d'honneur qui rejait non seulement sur les organisateurs de la campagne mais également et surtout sur les généreux souscripteurs qui ont répondu avec tant d'enthousiasme à l'appel de notre Comité.

Notre Comité, en collaboration avec la Ligue antituberculeuse du Bas St-Laurent, augmentera donc ses efforts dans la lutte antituberculeuse et c'est pourquoi notre camion radiologique visitera, cette année, les trois quarts de notre territoire au lieu d'en visiter la moitié comme par les années passées et notre campagne de dépistage commencera au cours du mois de mai pour se terminer au dé-

but d'octobre au lieu de commencer au début du mois de juin pour se terminer au mois de septembre. De plus, notre Comité pourvoira au transport gratuit des malades dont l'état de santé permettra de suivre des cours de métiers à l'École des Arts et Métiers de Mont-Joli, ce qui marquera une nouvelle étape dans notre programme de réadaptation du tuberculeux guéri. Ces cours d'arts et métiers s'ajouteront aux cours par correspondance qui sont donnés à nos malades, sous la surveillance d'un professeur spécialement attaché au Sanatorium St-Georges, payé par le Comité du Timbre de Noël et sous la surveillance directe du Département de l'Instruction publique.

Nous avons mentionné au début de ce communiqué une augmentation totale de \$2,835.29 sur la recette de l'an dernier. Tous nos Comités ont une recette accrue cette année, et il nous fait plaisir, en plus des chiffres que nous vous donnons à la fin de ce communiqué, de mentionner les Comités qui se sont le plus signalés au cours de notre dernière campagne, par ordre d'importance de l'augmentation apportée à notre recette: Rimouski et environs, augmentation de \$734.00; Comté de Saguenay, \$592.00; Rivière-du-Loup et Témiscouata, \$486.00; Matane et environs, \$387.00; Comté de Bonaventure, \$297.00; Mont-Joli et Vallée de Matapédia, \$207.00, et enfin, Comté de Kamouraska, \$142.00.

Nous désirons féliciter chaleureusement les personnes de la section Rimouski et environs qui sont venues bien près de déloger la section de Mont-Joli de la première position qu'elle a toujours maintenue depuis le début de la vente du Timbre de Noël dans notre région.

Nous désirons remercier chaleureusement nos bons amis du Comté de Saguenay et plus spécialement le nouveau Comité de la Ligue antituberculeuse de la Côte-Nord dont le président est le Dr D. S. Thurber, de Baie-Comeau, qui n'ont ménagé ni leur peine, ni leur activité ni leur argent pour organiser une vente de timbres de Noël, par sollicitation personnelle, dans leur territoire, en obtenant ainsi le montant total de \$2,839.82. Une telle organisation demande des sacrifices et un travail très considérable et nous félicitons nos amis de la Côte-Nord pour leur attachement et leur générosité toujours accrues. Qu'ils soient convaincus que le Comité Régional du Timbre de Noël comme les autorités du Sanatorium St-Georges sauront répon-

dre à cette générosité avec un dévouement également accru tout comme ils le feront pour leurs concitoyens de la Côte-Sud.

Notre Comité désire remercier d'une manière toute spéciale les 8,705 personnes, compagnies ou associations qui ont répondu à ses lettres d'appel et qui ont souscrit en moyenne un montant de \$1.86. Nous avons reçu 10,848 réponses à nos 17,690 lettres d'appel soit un pourcentage de 61.3% et sur ce nombre, 2,143 personnes n'ont pas voulu souscrire pendant que 6,842 autres n'ont même pas répondu à notre appel. Nous espérons qu'elles le feront d'ici quelques jours ou tout au moins, qu'elles nous feront le plaisir de se joindre à tous nos bienfaiteurs au cours de notre campagne de 1952.

Voici la liste des divers groupes, compagnies ou personnes qui ont souscrit un montant de \$5.00 et plus depuis la publication de notre dernier communiqué en date du 14 janvier 1952:

Les citoyens de Baie Comeau (incluant plusieurs des souscriptions suivantes), \$2,502.80; les employés de Quebec North Shore Paper Co. (dépt. du bois), \$733.26; Quebec North Shore Paper Co. (dépt. du moulin), \$300.00; Quebec North Shore Paper Co. (dépt. du bois), \$250.00; Angus Robertson Ltd et les employés du Barrage de Manicouagan, \$206.74; Pulp and Sulphite Union, Baie-Comeau, \$200.00; les employés de Quebec North Shore Paper Co. (dépt. du moulin), \$196.31; les citoyens de Shelter Bay, \$175.67; les citoyens de Franquelin, \$162.01; les citoyens de Clarke City, \$126.00; les citoyens de Les Escoumins, \$123.00; les citoyens de Godbout, \$107.00; Anonyme, Matane, 100.00; les citoyens de Pentecôte, \$89.75; les citoyens de Forestville, \$81.00; les citoyens de Baie-Trinité, \$53.20; International Brotherhood of Paper Makers, Baie-Comeau, \$50.00; Légion Canadienne, Baie-Comeau, \$50.00; les citoyens de Tadoussac et Sault au Mouton, \$49.00; les citoyens de Bergeronnes, \$44.11; les citoyens de Rivière-Portneuf, \$27.71.

ONT SOUSCRIT \$25.00

Chevaliers de Colomb, Causapsal; Baie Comeau Community Association; Baie Comeau Company; Hudson's Bay Co.; Les citoyens de Papi-nachois; Taverne aux Amis; Ville de Baie-Comeau.

A SOUSCRIT \$22.75

Provost, Elger, Baie-Comeau.

ONT SOUSCRIT \$20.00

Desjardins, Valmont, Mont-Joli; L'Auberge du Roc, Baie-Comeau.

A SOUSCRIT \$15.00

Côté, Lucien, Baie-Comeau.

ONT SOUSCRIT \$10.00

Baie-Comeau Garage; Banque Canadienne Nationale, Baie-Comeau; Bélanger, Lucien, Baie-Comeau; Bigonnesse, C. C., Clarke City; Caisse Populaire, Price; Clarke Steamship, Baie-Comeau; Côté, L.-Arthur, Matane; Dorion, Jean, Baie-Comeau; Drapeau, Gérard, Baie-Comeau; Ethier, J., Baie-Comeau; Filles d'Isabelle, Baie-Comeau; Gladu, Dr V., Baie-Comeau; Guimond et Frères, Baie-Comeau; Hôtel Laurentien, Baie-Comeau; Jobin, Viger, Baie-Comeau; Lacroix, Gilbert, Baie-Comeau; Lemay, Léo, Baie-Comeau; Lepage, Rousseau, Baie-Comeau; Lepage, Dr Victor, Rimouski; Les Chevaliers de Colomb, Baie-Comeau; Les Chevaliers de Colomb, Rimouski; Lessard, Maurice, Baie-Comeau; Martel, Luc, Baie-Comeau; Municipalité du Village de Sayabec; Municipalité paroisse Ste-Marie, Sayabec; Nazair, Alex, Baie-Comeau; Ouellet, Adrien, Baie-Comeau; Parent, Yvon, Baie-Comeau; Restaurant Kelly, Baie-Comeau; Tessier et Fils, Baie-Comeau; Thurber, Dr D. S., Baie-Comeau.

ONT SOUSCRIT \$5.00

Association des Taxis 250, Mont-Joli; Baer, Dr G., Baie-Comeau; Barbe, Mme Emeril, Mont-Joli; Barton, Miss Mary, Baie-Comeau; Beaudoin, Isidore, Baie-Comeau; Beaulieu, Mme A., Baie-Comeau; Bernatchez, Nazaire, Causapsal; Bérubé, J.-Bte, St-Ludger; Bérubé, Rév. Léo., Riv.-Trois-Pistoles; Binet, Dr E.-E., Baie-

Mgr Parent au Comité d'honneur du Congrès de la Langue française

Les plus hautes personnalités religieuses et civiles de notre peuple, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, ont bien voulu accorder leur patronage au Troisième congrès de la langue française.

de semaine à une réunion régulière française ont daigné adhérer au Congrès et plusieurs d'entre eux ont accepté la présidence d'honneur des comités formés dans leurs diocèses en vue des assises de juin. Le Comité d'honneur se compose des personna-

lités suivantes:

Patrons: S. E. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et chancelier de l'Université Laval.

Présidents: le très hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada; l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec.

Vice-présidents: S. E. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal; le très hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada; Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval; l'hon. Enoil Michaud, juge en chef de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick; l'hon. Henri-T. Ledoux, de la Nouvelle-Angleterre.

Membres: S. E. Mgr Arthur Bélieu, archevêque de Saint-Boniface; S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa; S. E. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton; S. E. Mgr Philippe Desranleau, archevêque de Sherbrooke; S. E. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski; S. E. Mgr Arthur Gosselin, évêque de Saint-Hyacinthe; S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières; S. H. le maire Lucien Borne, de Québec; S. H. le maire Camillien Houde, de Montréal.

LA REDEMPTION

Comité paroissial.—Dimanche, le 24 février dernier, à l'issue de la grand-messe, les officiers des mouvements d'Action catholique se sont réunis pour une assemblée régulière du comité paroissial.

A la suggestion de M. le Curé et de l'avis de tous, il fut décidé qu'à l'avenir les réunions auront lieu au presbytère le premier vendredi de chaque mois, après la prière du soir, et qu'un programme d'étude sera préparé pour aider les chefs à diriger les équipes d'étude dans les différents secteurs de la paroisse.

En autant que la chose sera possible, les chefs du Comité se rendront dans chaque secteur pour initier les chefs d'équipe.

jours, apporté leur plus active et généreuse collaboration à l'occasion de cette campagne.

Nous adressons également nos plus sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé au succès de cette campagne.

Notre Comité Régional qui a reçu une réponse si magnifique fera maintenant son grand devoir mais il appartient également à nos concitoyens de lui faciliter la tâche en se présentant en grand nombre pour l'examen gratuit de leurs poumons lorsque le camion radiologique visitera la plupart des municipalités de notre territoire. Nous publierons le nom des municipalités qui seront visitées au cours de l'été, d'ici quelques semaines, dans ce même journal.

"Bonne santé à tous au cours de cette année".

(Communiqué)



NOUVEAU CHAMPION SKIEUR

C'est un jeune Canadien français de Montréal, Jean VINET, âgé de 21 ans, qui a remporté l'honneur de la célèbre course de ski Taschereau, tenue récemment au Mont Tremblant. Vinet s'est classé premier de la classe senior "C", contre 75 concurrents. On le voit ci-dessus, à droite, recevant le magnifique trophée Brading,

emblème de sa victoire, des mains de M. A. H. McCarthy, gérant de Canadian Breweries (Québec) Limited qui a offert le trophée. Vinet qui en était à son premier essai, comme concurrent, de la piste vertigineuse sur laquelle s'est déroulée la course, représentait le club Totem, de St-Sauveur, lequel a déjà fourni nombre de champions skieurs.

... ce temps-là, il fallait
ciseler
Tous ses messages... sans
effacer.
Aujourd'hui, sur une dactylo,
En une minute on fait cent
mots.



LA VIE DEVIENT PLUS FACILE



Vous recevez?... vous vous récréez à la maison?... pensez donc aux Vins Jordan et au plaisir qu'ils vous réservent à vous et à vos invités. Vous goûterez les sherries et portos canadiens CHALLENGE et BRANVIN—justement célèbres par tout le pays.

Vins Jordan
JORDAN WINES (QUÉBEC) LIMITED

MONT-JOLI ELIMINE MATANE EN 4 PARTIES

Les Aigles gagnent la dernière 6-1 dimanche à Matane — Lamirande enregistre 3 buts — Mont-Joli passe en finale.

Ce qui était prévu par la majorité des connaisseurs est arrivé et la puissante équipe de Mont-Joli a eu raison du Red Rock de Matane sans trop de difficultés en semi-finale, balayant les gars de Matane de belle façon sans même passer proche de perdre une partie. Les gars de Majella Laforest ont fait leur plus bel effort dans la deuxième partie alors qu'ils ne perdirent que par le compte de 5-4 après avoir eu un certain avantage pendant la première période. D'ailleurs, il n'y a rien de honteux dans la défaite pour les Matanais car d'une part ils n'ont jamais cessé de donner le meilleur d'eux-mêmes et d'autre part ils avaient à faire face à la célèbre belle agglomération de joueurs de hockey qui ait jamais porté l'uniforme d'un club dans le bas du

pour revenir à cette dernière partie avec Matane, le Red Rock ne fit pas mal du tout dans la première période qui se termina avec un pointage de 1-0 en sa faveur. Dans cet engagement, le jeu fut assez partagé et le Matane semblait encore capable de rallonger cette série d'au moins une partie. C'est Laliberté qui donna l'avantage aux siens après 6,45 minutes de jeu sur une belle passe de Savard et par la suite il ne se produisit rien de bien sensationnel, Matane étant incapable de s'approcher des buts de Daigneault qui gardait les filets de Mont-Joli pour cette occasion et d'autre part, les Aigles semblaient également impuissants à se montrer menaçants pour Lapointe qui n'avait pas trop d'ouvrage à son bout. Il n'y eut que deux punitions mineures pendant cette période, soit à Janelle et Dusseault vers la fin, pour s'être bousculés.

Mont-Joli enregistre 3 points

La deuxième période commença comme la première avait fini, les deux clubs jouant prudemment et surveillant les ouvertures. Après 4,45 minutes de jeu, Lavoie devait cependant permettre à son club d'égaliser les chances en faisant une passe parfaite à son coéquipier, Lamirande, qui n'eut qu'à déposer tranquillement la rondelle derrière Lapointe. A 15,15, c'était au tour de Giguère, qui joua une magistrale partie, de préparer le terrain pour ce qui devait être le point victorieux de la partie. Giguère pénétra donc dans la

RIMOUSKI EST ELIMINE

Rimouski a terminé hier soir ses activités dans la Ligue de hockey du Bas St-Laurent en subissant une quatrième défaite contre le Rivière-du-Loup. Ces derniers ont gagné la semi-finale et se mesureront avec le Mont-Joli pour le championnat de la Ligue. La série finale sera de 4 de 7 et elle donnera sûrement lieu à d'intéressantes exhibitions.

Le Rimouski a connu une belle saison, bien qu'il n'ait pas eu l'honneur de remporter un plus grand nombre de victoires. Le président du club, M. Louis Aquin, mérite des félicitations de tous les supporteurs. Il a fait un travail de géant, d'abord pour former la ligue, compléter les cadres de notre équipe, surveiller l'administration et les dépenses. Il fut constamment sur la brèche, ne ménageant ni son temps ni ses efforts, et c'est grâce à ses efforts constants et à son optimisme si notre équipe a pu se rendre jusqu'en semi-finale et nous fournir des exhibitions dont nous garderons longtemps le souvenir.

Tous les membres de l'équipe méritent aussi une mention. Le public leur a accordé un support complet et ils ont témoigné leur gratitude en donnant le meilleur d'eux-mêmes.

Mont-Joli est maintenant le favori dans la course au championnat. Les amateurs de Rimouski lui présentent la victoire dans la proportion de 3 pour 1. Ce sera pour lui le digne couronnement d'une saison des plus actives et des plus intéressantes.

zone adversaire et après avoir déjoué de belle façon un couple d'adversaires il vit que Lamirande était mieux placé que lui pour déjouer Lapointe et il fit une passe parfaite sur laquelle Lamirande ne fit pas d'erreur, portant ainsi le compte 2-1 pour Mont-Joli. A 18,05, Lachance scella le sort de la partie avec un troisième point qui fut le fruit d'une pièce de jeu de toute beauté. Roger Gagné s'empara d'une rondelle libre dans la zone défensive de Matane et après quelques feintes, au lieu de lancer sur Lapointe comme il était en position de le faire, il passa la rondelle à Provost qui était tout près des buts de Lapointe. Provost eut tôt fait de réaliser à son tour que Lachance était découvert devant les filets et une courte passe à celui-ci qui ne fit pas d'erreur mit le pointage à Mont-Joli 3, Matane 1.

Trois autres buts des Aigles

Les gars de Matane commencèrent la troisième période en lions dans l'espérance de reprendre le terrain perdu mais Normand Bellavance se chargea de couper court à leurs espérances en prenant la rondelle en arrière de ses filets pour déjouer toute l'équipe adversaire et prendre finalement Lapointe en défaut après seulement 3,37 minutes de jeu. Par la suite, les Aigles se contentèrent de protéger leur avance confortable. Non seulement ils réussirent très bien et facilement mais de plus ils ajoutaient deux autres buts à leur actif par l'entremise de Giguère et de Lamirande, celui-ci complétant ainsi son "tour du chapeau". Encore une fois c'était là une belle victoire d'équipe pour Mont-Joli et il serait assez difficile de nommer une ou deux étoiles. Tous les joueurs, du premier au dernier, ont semblé à leur meilleur et même si "Rocket" Lamirande a enregistré 3 buts des siens il faut dire qu'à chaque fois ce fut le résultat de la belle coopération de ses compagnons d'équipe. Daigneault était de retour dans les buts des Aigles et bien que moins occupé que Lapointe il contribua pour beaucoup à tenir l'adversaire à un seul point dans toute la partie.

Alignements

Mont-Joli : Daigneault, Janelle, Gagné, J.-R. Bellavance, Turcotte, Lachance, Provost, N. Bellavance, Hayfield, Fréchette, Thibeault, Béchard, Lavoie, Lamirande, Giguère.

Matane : Lapointe, Ste-Marie, Savard, Chesnay, Claude, Bigras, Vandal, St-Onge, Laliberté, Calleta, Ste-Marie, Dusseault, Lebel, R. Savard, Gaudreault, McFayden.

SOMMAIRE

Première période	
Matane : Laliberté	6.45 (Savard)
Punitions : Janelle, Dusseault.	
Deuxième période	
Mont-Joli : Lamirande	4.45 (Lavoie)
Mont-Joli : Lamirande	15.15 (Giguère)
Mont-Joli : Lachance	18.05 (Provost-Gagné)
Punitions : Janelle, Lachance.	
Troisième période	
Mont-Joli : Bellavance	3.37
Mont-Joli : Giguère	16.35
Mont-Joli : Lamirande	19.15
Punition : Claude.	
Arrêts	
Daigneault	7 4 5 — 16
Lapointe	7 8 12 — 28

Maison incendiée à Causapsal

L'année bissextile ne s'avère pas chanceuse pour M. Yvon Paradis, de Causapsal. En effet, sa maison était rasée par les flammes, au matin du 29 février. Le chef de famille se trouvait absent du logis, à cause de son travail, et Mme Paradis fut éveillée par son jeune fils, bambin de 4 ans, lui disant que "ça sentait mauvais dans la maison". Mme Paradis réalisa aussitôt que les flammes faisaient rage à l'étage supérieur et elle n'eut que le temps de fuir avec ses enfants. Quelques voisins accoururent à son secours et presque tout le mobilier du rez-de-chaussée fut évacué et mis en lieu sûr.

Les pertes sont évaluées à quelques milliers de dollars.

EN PARLANT DE QUILLES

Par : Ti-Nain

Depuis le début de février la ligue des petites quilles, organisée en tournois mixtes, connaît un franc succès; tous les joueurs s'en donnent à cœur joie et jouent avec ambition. La lutte pour la 1ère position sera grandement disputée.

En date du 4 mars, l'équipe du "Garage Jos. Otis" se classe en 1ère position, n'ayant aucune partie de perdue, grâce à la brillante tenue de Milles Gauthier et St-Louis et le beau travail accompli par Gérard Côté et Marcel Dumas.

L'équipe de la Bijouterie Fillion fait un beau travail, comptant dans ses rangs des joueurs de fort calibre tels que Heppell, Côté, Gagné et Girard qui ont remporté le championnat l'an dernier.

L'équipe de l'hôtel Matane, après avoir connu des débuts plutôt chancelants, a reconstitué son équipe et connaît certainement de beaux succès dans un avenir très rapproché.

L'équipe de l'épicerie "Léo Dugas", formée exclusivement de joueurs de peu d'expérience, ne s'en laisse pas imposer par les anciens et tient son bout. Quant à l'équipe de la "Bijouterie Desrosiers" ainsi qu'à celle des Chevaliers de Colomb qui n'ont pas connu de succès à date, elles auront certes la chance de se faire valoir bientôt.

Voici le classement des équipes en date du 4 mars 1952 :

	J	G	P	Pts
Garage Jos. Otis	3	3	0	6
Bijouterie Fillion	4	3	1	6
Hôtel Matane	4	2	2	4
Épicerie Léo Dugas	3	2	1	4
Bijouterie Desrosiers	3	0	3	0
Chevaliers de Colomb	3	0	3	0

POTINS DU HOCKEY

— Félicitations à René Ste-Marie, du Red Rock, qui a mérité la coupe pour avoir été le joueur le plus gentilhomme de la ligue intermédiaire "A" du Bas St-Laurent.

— Les arbitres du Bas portent le numéro zéro sur leur magnifique gilet de la Q.A.H.A.

— Félicitations à tous les joueurs du Red Rock pour leur belle tenue devant les arbitres...

— Notre glace non-artificielle nous dit adieu et au revoir à l'automne prochain; serait-ce vrai? Et là-dessus à la semaine prochaine.

Ti-Nain

SITUATION STABLE ET PAYANTE

Compagnie bien établie demande trois représentants, hommes ou femmes, 25 à 35 ans, ayant l'habitude du public, pour travail de sollicitation facile. Une seule vente par jour rapporte \$60 par semaine. Aucun capital à investir, aucune marchandise à acheter. Pour détails, écrire à **TEXTELLE INC.**, Dépt. "I", 6548, rue Saint-Hubert, Montréal.

Loi de protection des eaux navigables

S.R.C., 1927, Chapitre 140
Iron Ore Company of Canada donne avis, par les présentes, qu'elle a, en vertu de l'article 7 de ladite loi, déposé au Bureau du ministre des Travaux publics à Ottawa, et au bureau du registraire du district pour l'enregistrement des terres dans le district du Saguenay, à Tadoussac, une description de l'emplacement et les plans d'un quai qu'elle se propose de construire en face des lots Nos 43B, 44 et 45, Rang I, Ville des Sept-Iles, dans la province de Québec.

Et sachez qu'après un mois, à compter de la date de la première insertion de cet avis, Iron Ore Company of Canada, en vertu de l'article 7 de ladite loi, fera sa demande au ministre des Travaux publics, à son bureau dans la ville d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans susmentionnés.

Daté de Montréal, Québec, ce seizième jour de janvier 1952.

J. RITCHIE, Serétaire-adjoint.

Ligue collégiale de l'Ecole Supérieure Victor-Côté

Les Royaux et les Braves sur un pied d'égalité en finale. Les Royaux et les Braves sont sur

un pied d'égalité après deux joutes de la finale 3 de 5 de la première ligue collégiale. Les Braves remportèrent la première par 6 à 5 et les Royaux renversèrent ce pointage dans la deuxième rencontre gagnant également par 6 à 5.

Alignement des deux équipes

Les Royaux : Osmond Coulombe, g.d.b.; Jean-Marc Millier et F. Marc-Albert, défenses. 1ère ligne : Gilles Dionne, F. Camille, Gérald Marmen. 2e ligne : Gilles Beaulieu, Marius Tremblay, Bertrand Mercier.

Les Braves : Jean-Fabien Leblanc, g.d.b. Bernard Girard, Jacques Savard, défenses. 1ère ligne : F. Joseph-André, François Dionne, Maurice Simard. 2e ligne : Louis-Georges Voyer, Ernest Duret, Léopold Métivier.

Première joute

Au cours de la première période aucun but ne fut compté. Jean-Marc Millier ouvrit le pointage pour les Royaux dans la deuxième période. Puis les Braves y allèrent de deux buts en quelques minutes, le premier par Maurice Simard aidé de François Dionne, le second par François Dionne assisté de Léopold Métivier. Deux minutes avant la fin du 2e vingt le F. Marc-Albert égalisa par un lancer qui ricocha sur le bâton de Jacques Savard, défense des Braves.

La troisième période devait voir les deux clubs compter tour à tour. Les Royaux d'abord avec F. Camille assisté de Gérald Marmen, les Bra-

ves avec la défense Bernard Girard. Gilles Dionne donna ensuite l'avance aux Royaux en comptant aidé de Marius Tremblay; les Braves égalisèrent, Maurice Simard comptant sur une passe de Bernard Girard. Les Royaux prirent encore une fois l'avantage, Gilles Dionne comptant seul; cependant Bernard Girard égalisa encore une fois une minute avant la fin, ce qui nécessita une période supplémentaire. Jacques Savard compta pour les Braves 15 secondes avant la fin des 10 minutes supplémentaires, donnant la victoire à son club.

Deuxième joute

Dimanche après-midi, les deux mêmes clubs se recontrairent à nouveau. Cette partie ressembla beaucoup à la première, les deux clubs comptant tour à tour, aucun ne pouvant prendre une avance marquée. Comptèrent pour les Braves : François Dionne et Maurice Simard seuls, Bernard Girard assisté de Louis-Georges Voyer, Maurice Simard aidé de François Dionne et Maurice Simard seul. Les compteurs pour les Royaux furent : Gilles Dionne sur une passe de F. Marc-Albert, Gilles Dionne assisté de Gérald Marmen, F. Camille sur des passes de Gérald Marmen et Marius Tremblay, Jean-Marc Millier seul, Gilles Dionne sur une magnifique passe de Gérald Marmen, un très beau but, enfin Gilles Dionne aidé de Marius Tremblay, but qui donnait la victoire aux Royaux.

Les deux clubs sont donc égaux, on peut s'attendre à des parties chaudement disputées dans les autres joutes de la finale.

RIMOUSKI PERD UNE 3e FOIS

3307 payants, un record d'assistance, voient les visiteurs l'emporter 5 à 1 — Jeu extrêmement défensif de Rivière-du-Loup — Laroche, Rossignol, Rancourt, de même que le cerbère brillent le plus pour Rivière-du-Loup — Paul Brillant sauve Rimouski d'un blanchissage 9 secondes avant la fin de la partie — Rimouski a l'avantage avec 38 lancers contre Roy, tandis que Duplessis en bloque seulement 18 — Claude Roy s'aligne pour les gagnants. (Par Raymond BOUCHARD)

Les Feuilles d'Erable de Rimouski ont vu leurs chances de remporter les honneurs de la semi-finale diminuer considérablement, alors qu'elles ont subi une humiliante défaite au compte de 5 à 1 devant la plus forte assistance de la saison, évitant le blanchissage 9 secondes avant la fin, sur un but que les joueurs des Loups et plus spécialement le cerbère discutèrent longuement.

Profitant d'une avance de deux points enregistrés au cours du premier engagement à l'aide "breaks-away", les visiteurs employèrent un jeu défensif vraiment remarquable et digne des Maple Leafs de Toronto. Rimouski avait beau attaquer continuellement, lancer, tenter de combiner, il ne parvenait pas à tromper la vigilance de Roy, qui était protégé comme pas un cerbère le fut durant cette saison. Les locaux réussirent bien 38 lancers contre le remplaçant de Lafrenaye, mais la plupart de ces lancers venaient de loin ou d'angles impossibles.

Ce jeu très défensif du Rivière-du-Loup fit que le jeu des deux dernières périodes fut loin d'être aussi intéressant que dans la première période dans laquelle le jeu fut ouvert et rapide. Dans cette première période, avec un peu de chance, les locaux auraient pu compter une couple de points dans les cinq premières minutes de jeu et ceci aurait pu renverser les rôles, mais le sort en était jeté et Rivière-du-Loup profita d'ouvertures pour prendre cet avantage si précieux. Plusieurs s'attendaient de voir les Rimouski défoncer la défense du Rivière-du-Loup tel qu'ils l'avaient fait lors de leur victoire de 6 à 3, mais cette fois la défense des Loups tint bon jusqu'à la fin, les efforts des Sénécal, Machny, Brillant, Raymond et autres étant vains. Gilles Laroche et Roland Rossignol ont conduit l'attaque de leur club avec

chacun deux buts. En plus de briller à l'attaque, Laroche et Rossignol nous ont donné une exhibition de leurs capacités comme joueurs défensifs. Si ces deux joueurs ont volé la vedette, Fernand Rancourt et le nouveau venu Claude Roy, qui en était à sa première partie à Rimouski, n'en ont pas moins joué une partie colossale. Rancourt a bloqué plusieurs attaques dangereuses et a très bien protégé le cerbère Roy. Quant à Claude Roy, en plus de compter un but et obtenir une assistance, il a été le meilleur "back-checker" sur la glace. Pour Rimouski, Paul Brillant, Walter Machny et Mario Sénécal ont fait de gros efforts. Toutefois, Paul Villeneuve a encore été le meilleur du Rimouski. Le gros joueur de défense local a encore joué plus de 55 minutes. Duplessis n'a reçu que 18 lancers, mais trois des buts comptés contre lui furent le résultat de "breaks-away", les joueurs étant seuls avec lui; un autre, compté par un Rossignol complètement découvert devant le but et le deuxième de Laroche, une faiblesse de sa part.

A LA LIGNE ROUGE...

— Rossignol fut blessé à la troisième période et ne revint pas au jeu.

— René Berger n'était plus en uniforme à la troisième période.

— On dit que Rimouski a mal joué. Le jeu très intelligent du Rivière-du-Loup a fait ressortir le jeu trop individuel des locaux.

SOMMAIRE

Première période	
Rivière-du-Loup : Laroche	4.16
Gagnon-Cardinal	
Rivière-du-Loup : Rossignol	10.16
Punitions : Sénécal, Méthot, Machny, Tremblay, Rancourt.	
Deuxième période	
Rivière-du-Loup : Rossignol	8.08
Roy-Delisle	
Punition : Whorstenholme.	
Troisième période	
Rivière-du-Loup : Laroche	2.42
Delisle-Tremblay	
Rivière-du-Loup : Claude Roy	15.49
Laroche-Delisle	
Rimouski : Paul Brillant	19.51

● **PREMIERE TURBINE A GAZ DE TOURBE AU MONDE.** La première turbine à gaz employant la tourbe comme combustible fonctionne maintenant dans les ateliers de constructions mécaniques de John Brown and Company, célèbres constructeurs navals de la Clyde. R. S. Jones.